



CENTRE DE DÉVELOPPEMENT DE L'OCDE

Document de travail No. 7

(Ex-Document Technique No. 7)

AJUSTEMENT ET DISTRIBUTION DES REVENUS : APPLICATION D'UN MODÈLE MACRO-MICRO AU MAROC

par

Christian Morrisson, avec la collaboration de Sylvie Lambert
et Akiko Suwa

Realisé dans le cadre du programme de recherche:
Programme d'ajustement et croissance dans l'équité



TABLE DES MATIERES

Résumé	7
Préface	9
I. Les données de base et la calibration du modèle	11
II. La simulation de référence	13
III. Les effets des politiques gouvernementales (dans le cadre annuel)	14
IV. Les effets des chocs exogènes	25
V. Les politiques alternatives d'ajustement (en dynamique)	29
Conclusion générale	36
Notes et références	39
Bibliographie	44
Tableaux	45

RESUME

Ce document présente la première application du modèle macro-micro exposé dans le document technique n° 1 "Macroeconomic Adjustment and Income Distribution. A macro-micro Simulation Model". Ce modèle est appliqué sur la période 1980-86 au Maroc qui a engagé un programme de stabilisation en 1983.

On a d'abord étudié les effets immédiats de chaque mesure décidée par l'Etat sur les principales variables macroéconomiques et sur plusieurs indicateurs sociaux : chômage, inégalité des revenus, pourcentage de pauvres et transfert requis pour garantir un revenu minimum égal au seuil de pauvreté. D'autres simulations montrent dans ce cadre annuel les effets de chocs exogènes comme la sécheresse ou la hausse des prix des importations sur les mêmes variables et indicateurs.

Dans une seconde étape, on a procédé à des simulations en dynamique sur trois à cinq ans pour apprécier les effets d'un ensemble de mesures de stabilisation. Ainsi on a simulé une politique d'ajustement anticipé, une autre politique en 1983, enfin une absence d'ajustement en 1983-85. L'intérêt premier de ces simulations est de montrer que le choix des mesures de stabilisation n'est pas neutre du point de vue social et qu'il est possible à la fois d'obtenir le même effet de stabilisation et de réduire le coût social de l'ajustement en modifiant ces mesures macroéconomiques.

SUMMARY

This paper presents the first application of a macro-micro model introduced in Technical Paper No. 1 "Macroeconomic Adjustment and Income Distribution. A Macro-micro Simulation Model". Here, the model is applied to Morocco from 1980 to 1986. A stabilization programme was undertaken by Morocco in 1983.

We first looked at the immediate effects of each macroeconomic measure implemented by the state on main macroeconomic variables and on unemployment, income inequality, percentage of poor and the poverty gap. Other simulations show the effects on the same variables of exogenous shocks, like droughts or price increases of imports, over one year.

Dynamic simulations (on 3- to 5-year periods) were the second step of this analysis, in order to estimate the effects of a package of stabilization measures. We thus simulated three scenarios: a pre-emptive adjustment; a different policy in 1983 and the absence of adjustment in 1983-85. The first lesson we can draw from these simulations is that the choice of stabilization measures is not socially neutral and that other packages could obtain the same stabilization effect at a lower social cost.

PREFACE

En janvier 1987, le Centre de Développement a engagé un projet de recherche sur "Programme d'ajustement et croissance dans l'équité" en raison des conséquences négatives de ces programmes. Souvent ceux-ci entraînent à court terme une augmentation du chômage, une baisse des salaires réels, une hausse des prix des produits alimentaires due à la suppression des subventions ; de tels effets contribuent à augmenter les inégalités et la pauvreté et suscitent des réactions hostiles telles que l'application du programme de stabilisation est parfois remise en cause.

Il est paru dans ces conditions utile de répondre à ces questions : peut-on concevoir d'autres programmes qui auraient le même effet de stabilisation mais des coûts sociaux inférieurs ? Serait-il préférable pour les pauvres de différer ces programmes ?

Une simple description des effets observés dans certains pays ne permet pas de répondre dans la mesure où ces effets résultent à la fois de la crise antérieure et des mesures de stabilisation et où il est impossible d'estimer d'une manière intuitive l'ensemble des effets directs et indirects d'autres mesures de stabilisation. Seule une analyse contrefactuelle à l'aide d'un modèle permet de résoudre ce problème. Pour cette raison, le Centre de Développement a demandé à F. Bourguignon, W. Branson et J. de Melo de construire un modèle qui combine pour la première fois les caractéristiques microéconomiques d'un modèle d'équilibre général calculable avec les éléments habituels d'un modèle macroéconomique. Une telle combinaison est indispensable puisqu'il faut appréhender les effets microéconomiques sur les revenus et les actifs des ménages de mesures macroéconomiques de stabilisation. C'est ce modèle présenté dans le document technique n° 1 "Macroeconomic Adjustment and Income Distribution. A macro-micro Simulation Model" qui a été appliqué au Maroc par C. Morrisson pour la période 1980-86.

Il a été d'abord procédé à une analyse simple des effets immédiats de chaque mesure macroéconomique. Ceci permet de comparer l'efficacité économique, notamment les effets sur la réduction des deux déficits, et les coûts sociaux de chaque mesure. On constate qu'on peut obtenir le même effet de stabilisation à un coût social très différent selon la mesure choisie.

Dans une seconde étape, on a procédé à des simulations sur trois à cinq ans en considérant un ensemble de mesures. Ainsi on a simulé une politique d'ajustement anticipé en 1981, alors que le Maroc engagé un programme en 1983, ou une absence d'ajustement en 1983-85 ; d'autre part on a estimé les effets d'autres programmes d'ajustement en 1983.

Deux enseignements essentiels se dégagent de ces simulations : du point de vue social, il vaut mieux ajuster plus tôt que différer un programme d'ajustement, d'autre part on peut concevoir d'autres programmes qui auraient eu un coût moindre en termes de chômage, d'inégalité et de pauvreté tout en obtenant le même effet de stabilisation.

L'application de ce modèle au Maroc permet donc pour la première fois de répondre aux questions posées, ce qui prouve l'utilité de ce nouvel instrument d'analyse pour mettre au point des programmes qui concilient ajustement et croissance dans l'équité.

Louis Emmerij

Président du Centre de Développement de l'OCDE

Novembre 1989

INTRODUCTION

Ce papier constitue une application au Maroc du modèle Bourguignon, Branson, de Melo présenté dans le document technique n° 1 "Macroeconomic Adjustment and Income Distribution: A macro-micro simulation model".

L'intérêt de ce modèle tient à ce qu'il offre, pour la première fois, un instrument de simulation qui permet de voir comment les mesures macroéconomiques de stabilisation affectent la distribution des revenus et la pauvreté. Pour la présentation de ce modèle, il convient de se référer au document technique n° 1. Celui-ci donne en conclusion l'exemple de trois simulations appliquées à une économie fictive qui est spécialisée dans l'exportation de produits primaires. Le modèle indique les diverses évolutions du revenu réel de chaque groupe et du chômage selon les moyens choisis pour stabiliser.

Avec la présente étude, nous appliquons ce modèle à un cas réel, celui du Maroc qui a engagé un programme de stabilisation en 1983. Les principaux éléments de ce programme consistaient en un blocage des salaires des fonctionnaires, une croissance ralentie des effectifs de fonctionnaires, la réduction des subventions aux produits alimentaires et des dépenses d'investissement, enfin une dévaluation progressive du dirham. Le premier objectif de cette étude est de voir, grâce à des simulations, si un autre ensemble de mesures aurait pu obtenir les mêmes effets de stabilisation tout en ayant un coût social inférieur, ce coût étant estimé en termes de pauvreté ou de chômage. Auparavant nous devons brièvement expliquer comment le modèle a été calibré pour 1980, puis ajusté en dynamique sur la période 1980-86.

1. Les données de base et la calibration du modèle

Les données requises pour la calibration du modèle proviennent la plupart de la matrice de comptabilité sociale (MCS) construite pour 1980 (tableau 1). Les trois principaux ensembles de données nécessaires pour établir une MCS sont :

- un tableau d'entrées-sorties,
- un tableau sur les effectifs et les revenus des actifs,
- un tableau des consommations par groupe socio-économique.

Le tableau d'entrées-sorties a été estimé à partir de celui calculé par la Direction de la Statistique ou TES Maroc 80 (1). Il a fallu agréger les données de ce tableau qui comporte 33 secteurs selon le classement suivant :

- secteur des produits primaires exportés : phosphates + chimie,
- agriculture : agriculture,
- industries intensives en travail (2),
- industries intensives en capital : (3),
- secteur des biens et services non-échangeables : électricité et eau, BTP, transports, commerce, banque et assurance, services,
- secteur informel : une proportion donnée de la production des secteurs mentionnés supra (4),
- secteur gouvernement.

La chimie a été incluse dans le premier secteur parce qu'une part importante de la production de ce secteur consiste en produits dérivés des phosphates que le Maroc exporte. On a renoncé faute de données désagrégées sur l'agriculture à ajouter au premier secteur les agrumes et les primeurs dont la majeure partie est exportée.

Le tableau sur les effectifs et revenus des actifs provient d'une estimation de la distribution des revenus au Maroc en 1980 (5). Comme cette estimation portait également sur les effectifs et les revenus d'actifs par secteur selon la nomenclature du TES Maroc 80, on a agrégé ces données en suivant ce mode de classement :

- les chefs de petites exploitations sont classés "agri.2", les autres étant réunis dans la rubrique "agri.1" qui correspond aux moyennes et grandes exploitations,
 - les capitalistes sont les chefs d'entreprise (professions libérales comprises),
 - les actifs du secteur informel sont soit salariés, soit à leur compte (ceux ayant un local sont regroupés avec les chefs d'entreprise supra (6)). Ces regroupements ont été choisis en fonction d'un critère : maximiser les écarts de revenu entre les groupes. Si l'on prend comme référence le revenu moyen des exploitants agricoles 2 et des salariés agricoles, soit la base 100, on obtenait d'après l'estimation citée les indices suivants pour les autres groupes :
- | | |
|-------------------------------|-------|
| — actifs du secteur informel | 180 |
| — salariés du secteur moderne | 650 |
| — exploitants agricoles 1 | 500 |
| — capitalistes | 1 300 |

Enfin, les données sur les consommations par groupe proviennent de l'enquête sur la consommation de 1971, avec des corrections pour tenir compte des premières informations disponibles sur l'enquête de 1984. De toute façon, il faut procéder à de nombreuses évaluations car ces enquêtes n'indiquent pas les structures de dépenses en fonction des secteurs de la MCS. D'autre part, comme les marges commerciales sont comprises dans le secteur des biens et services non-échangeables, on a imputé à ce secteur une part des dépenses en biens alimentaires ou manufacturés au titre des marges.

Pour les autres données, on s'est référé aux statistiques officielles. Certaines figurent dans le TES Maroc 1980, par exemple :

- les importations,
- les droits de douane sur les importations,
- les exportations.

Les autres proviennent des comptes nationaux, des budgets, des publications de la Direction de la Statistique et des rapports de la Banque du Maroc. Mais dans plusieurs cas, ces sources concernent seulement un chiffre, la valeur totale de l'impôt direct ou celle des transferts en provenance de l'étranger par exemple. On a réparti ce montant entre les divers groupes socio-économiques selon les informations disponibles. Celles-ci étant insuffisantes, la répartition indiquée au tableau 1 a seulement une valeur indicative.

De plus, lors du processus de calibrage du modèle pour 1980, on a dû procéder à diverses corrections des données de la MCS. Ces changements semblent toutefois justifiés dans la mesure où les réactions du modèle aux chocs simulés pour 1981 paraissent vraisemblables.

Le modèle étant calibré pour 1980, on a procédé ensuite au calibrage pour 1980-86. A cette fin, il a fallu collecter les données correspondantes aux variables exogènes pour cette période, à partir des sources mentionnées supra. En raison des lacunes dans l'information, on a dû recourir à des interpolations dans plusieurs cas.

II. La simulation de référence

Le modèle une fois calé pour 1980, on a procédé à un ajustement pour les six années suivantes, en introduisant les paramètres de politique économique et d'environnement extérieur qui sont des variables exogènes. Parmi les premières, on compte le taux d'accroissement de l'offre de monnaie, le taux de change, les dépenses publiques de fonctionnement, d'investissement, l'emploi et le salaire moyen dans le secteur public ... parmi les secondes, il y a les prix des exportations, des importations et un aléa climatique, la sécheresse qui a réduit fortement la production agricole en 1981, dans une faible proportion en 1984.

Le tableau 2 présente les résultats de la simulation de référence comparés aux valeurs observées. Ayant accordé la priorité à la qualité de l'ajustement pour les deux déficits (compte courant, budget), on a obtenu des séries très satisfaisantes pour ces deux variables, comme on peut le vérifier. Les valeurs simulées s'avèrent également satisfaisantes pour les principaux agrégats. Pour le déflateur du PIB, la simulation est correcte jusqu'à 1983, mais ensuite les valeurs calculées sont nettement inférieures aux valeurs observées. On peut améliorer dans ce cas l'ajustement, mais ce faisant on accroît l'écart entre valeur observée et simulée pour certains agrégats. La simulation de référence choisie résulte donc d'un arbitrage ; en l'occurrence celle-ci a été préférée parce qu'elle est la meilleure relativement aux deux déficits et assez satisfaisante pour les principaux agrégats. De plus, il faut rappeler que les simulations de politique économique (cf. infra III, IV et V) concernent uniquement les années 1981 à 1985, car utiliser l'année initiale de calage, ou l'année terminale présente des inconvénients. Cette période est appropriée puisque le programme de stabilisation date de 1983. Or les agrégats de la simulation sont proches des valeurs réelles pour ces cinq années, et surtout les variations d'une année à l'autre sont semblables.

Un intérêt particulier de cette simulation de référence est de fournir une information sur l'inégalité et la pauvreté. L'indicateur d'inégalité est calculé en supposant nulle la dispersion des revenus à l'intérieur de chaque groupe d'actifs, il s'agit donc du Theil inter-groupe (7). Faute d'informations sur les variations de l'inégalité à l'intérieur de chaque groupe entre 1980 et 1986, on pourrait seulement ajouter une valeur qui serait presque constante (8) pendant la période si l'on prenait en compte le Theil intra-groupe, ce qui ne changerait rien aux variations indiquées par le tableau 2 (9). Le pourcentage de pauvres et le transfert de revenu minimum sont estimés en tenant compte de la répartition des revenus à l'intérieur de chaque groupe par quintile (10), la dispersion des revenus à l'intérieur de chaque quintile étant supposée nulle. Cette décomposition par quintile est indispensable puisque le groupe le plus nombreux (exploitants agricoles 1) représente à lui seul 30 pour cent de la population active. Une faible variation du revenu moyen de ce groupe suffirait pour augmenter le pourcentage de pauvres dans une proportion qui n'aurait aucun sens. Le pourcentage de pauvres classés en-dessous du seuil de pauvreté a été estimé en se référant au seuil de $0.4 Y$ (Y : revenu moyen pour la population active) en 1980. Ce seuil correspond à un pourcentage de pauvres de l'ordre de 35 pour cent en 1980,

chiffre plausible d'après les études sur la pauvreté au Maroc. Le transfert de revenu minimum est un indicateur plus significatif parce qu'il mesure l'intensité de la pauvreté. Il prend en compte l'écart entre le revenu de chaque pauvre et ce seuil de pauvreté, plus précisément, il correspond à la somme de ces écarts divisée par la somme des revenus des actifs. Ce pourcentage représente donc la part du revenu total des ménages qu'il faudrait prélever pour assurer à chaque pauvre le revenu minimum.

D'après les estimations du tableau 2, le programme d'ajustement a eu un coût social significatif. L'année 1981 doit être exclue comme référence parce que la crise de l'agriculture entraînée par la sécheresse a fait baisser nettement le revenu réel des exploitants agricoles 1, ce qui a augmenté le pourcentage de pauvres et le transfert de revenu minimum. Par rapport à 1982 (ou 1980), on constate une hausse assez importante de l'inégalité et de la pauvreté en 1983 et 1984, avec une stabilisation en 1985, suivie d'une baisse pour les indicateurs de pauvreté, mais non pour l'inégalité en 1986. De 1982 à 1984, dans l'hypothèse a, le pourcentage de pauvres passe de 33.1 pour cent à 37.6 pour cent et le transfert de revenu minimum augmente de 22 pour cent. Cette seconde augmentation est relativement plus forte que la première, ce qui signifie que l'intensité de la pauvreté (soit l'écart entre le revenu moyen des pauvres et le seuil de pauvreté) a progressé en même temps que le nombre de pauvres. L'inégalité a également augmenté, tendance qui se confirme en 1984-86 tandis que la pauvreté diminue ; ainsi la reprise bénéficie plus aux groupes à moyen ou hauts revenus, mais elle réduit la pauvreté parce que le PIB/hab. augmente nettement après une baisse en 1982-84.

Sur quatre ans (1982-86), selon cette simulation le bilan social de la politique de stabilisation serait plutôt défavorable : l'inégalité aurait beaucoup augmenté, mais la pauvreté aurait finalement peu varié (excepté le pourcentage de pauvres en b) grâce à la reprise de 1986. Ce bilan représente un contraste évident avec celui de la récession de 1982 due à la sécheresse : la pauvreté s'était aggravée tandis que l'inégalité diminuait.

Ces estimations de la distribution des revenus et de pauvreté dépendent des hypothèses sur les paramètres de la fonction de migration entre le secteur informel et le secteur formel (salarié) (11).

Si l'on se réfère aux résultats du tableau 2, on constate que même avec des paramètres beaucoup plus favorables aux migrations, l'inégalité augmente et la pauvreté s'aggrave de 1982 à 1984, mais les variations sont nettement inférieures à celles indiquées au tableau 2. Dans ce cas, les résultats du tableau 2 surestiment l'incidence du programme de stabilisation sur l'inégalité et la pauvreté. Pour trancher, il faudrait disposer d'informations supplémentaires sur l'arbitrage des actifs du secteur informel entre la migration vers le secteur formel avec un risque élevé de chômage et le maintien dans un secteur informel qui procure des revenus réels de plus en plus faibles (- 23 pour cent de 1982 à 1984).

III. Les effets des politiques gouvernementales (dans le cadre annuel)

La présente analyse a un objectif modeste : connaître en supposant toutes choses égales par ailleurs, les effets immédiats de chaque mesure décidée par l'Etat sur les principales variables macroéconomiques et sur plusieurs indicateurs sociaux : nombre de chômeurs, inégalité des revenus, pourcentage de pauvres et transfert requis pour garantir un revenu minimum égal au seuil de pauvreté (12), que nous appellerons transfert de revenu minimum. Cette analyse se situe toujours dans le cadre d'une seule année, alors que les simulations présentées en V se réfèrent à des périodes de trois à cinq ans.

On a choisi l'année 1981, parce que l'application du programme de stabilisation en 1983-85 excluait ces années, tandis que l'année 1982 est marquée par une aggravation importante des déséquilibres. Par ailleurs, utiliser l'année initiale où l'on a procédé au calage du modèle introduit des difficultés pour l'interprétation. L'inconvénient de l'année 1981 tient à la crise agricole provoquée par la sécheresse, cette crise a eu des répercussions sur l'ensemble de l'économie : le PIB a baissé de 1.3 pour cent par rapport à 1980 alors qu'il aurait augmenté de 6.9 pour cent si la pluviométrie avait été normale (cf. infra, IV). La solution la plus satisfaisante, choisir 1980 le modèle ayant été calé sur 1979, n'était malheureusement pas envisageable parce que toutes les données requises pour construire la MCS concernent 1980.

Avant d'analyser les effets de chaque mesure, rappelons brièvement quelques mécanismes qui expliquent les variations des revenus et par suite des indicateurs sociaux. Comme le salaire des fonctionnaires est fixe en valeur nominale, toute hausse supplémentaire des prix diminue leur revenu réel et toute déflation a l'effet inverse, sans que les effectifs varient puisqu'ils sont également fixes.

Pour les salaires du secteur moderne privé, dont la variation en valeur nominale est fixée "ex ante", l'évolution des prix a les mêmes effets, mais la demande de travail par les entreprises diminue si le rapport salaire/prix de la valeur ajoutée augmente, ce qui entraîne un accroissement du nombre de chômeurs (c'est-à-dire de candidats à un emploi dans le secteur moderne qui n'y trouvent pas d'emploi).

Quant au secteur informel urbain, il présente plusieurs caractères spécifiques : il y a un seul facteur de production, le travail, et l'effectif est constant dans le cadre annuel. Par suite, l'offre est constante et l'ajustement se fait uniquement par les prix : si la demande, exprimée en valeur, pour les biens et services de ce secteur diminue, le prix de ces biens et services baisse dans la même proportion (13). Cette caractéristique a une conséquence importante pour les relations entre politique macroéconomique et pauvreté. Toute mesure qui déprime cette demande entraîne une baisse du revenu moyen de ces actifs. Par suite, le revenu d'un quintile compris dans ce groupe peut tomber en-dessous du seuil de pauvreté, ce qui représente 4 pour cent de la population active en 1981. Comme le pourcentage de pauvres atteint environ 40 pour cent de cette population, une baisse de la demande dans le secteur informel urbain suffit pour augmenter cet indicateur de pauvreté de 10 pour cent, voire de 20 pour cent (si deux quintiles passent en-dessous du seuil). On peut s'interroger sur le bien-fondé de ces hypothèses. Si la demande pour les biens et services de ce secteur diminue fortement en une année, l'effectif pourrait baisser. Mais si c'était le cas l'incidence de la conjoncture sur la pauvreté serait la même. En effet, si cet effectif baissait, le nombre de chômeurs augmenterait du même montant. On aurait donc moins d'actifs du secteur informel classés en-dessous du seuil de pauvreté, mais plus de chômeurs dont le revenu est nul. Le seul cas où l'incidence sur la pauvreté diminuerait serait celui où les chômeurs sont, par hypothèse, pris en charge par les salariés du secteur moderne. On aurait alors une baisse du salaire moyen de ceux-ci et moins de pauvres que dans les simulations du modèle (14).

Dernière remarque : les migrations entre secteurs dépendent d'un événement l'année précédente ayant un impact sur les revenus relatifs. Comme ce n'est pas le cas pour toutes ces simulations en 1981, les effectifs, exceptés ceux de salariés dans le secteur moderne, ne varient pas. Ceci signifie que le salaire agricole augmentera en cas de hausse de la production et des besoins de main-d'oeuvre dans l'agriculture.

a) Les dépenses publiques

Le premier genre d'intervention possible concerne les dépenses publiques ; vu le poids de ces dépenses dans la demande globale (15), une variation de l'un des trois postes (salaires, investissement, fonctionnement) a des répercussions sur l'ensemble des équilibres macroéconomiques. De fait, comme on peut agir sur la masse salariale en faisant varier soit le salaire moyen, soit l'emploi, on obtient quatre mesures dont les effets sont indiqués aux tableaux 3, 4, 5 et 6.

Considérons d'abord les dépenses de fonctionnement ou d'investissement (tableaux 3 et 4). L'incidence d'une réduction, ou d'une augmentation de ces dépenses est quasiment la même, que l'on compare les agrégats économiques ou les indicateurs sociaux. La seule différence significative concerne l'investissement global qui diminue seulement si l'on réduit l'investissement public, ce qui est évident puisque le second est une composante du premier. Dans les deux cas, la réduction des dépenses publiques diminue la demande et a un effet déflationniste notable : pour une baisse de 30 pour cent des dépenses courantes ou d'investissement la consommation des ménages diminue de 2 pour cent. Cette baisse de la demande intérieure explique un double effet de même ampleur : on exporte plus et on importe moins. Ceci permet une réduction appréciable du déficit du compte courant (- 1.2 environ sur 8). La baisse des dépenses publiques a un effet favorable sur le déficit budgétaire - 1.2. Cette diminution du déficit est toutefois inférieure à celle des dépenses - 1.55 (pour l'hypothèse - 30 pour cent) en raison des pertes de recettes liées à la récession. En revanche, tous les indicateurs sociaux se détériorent, le nombre de chômeurs progresse de 11 pour cent, l'inégalité et le transfert de revenu minimum augmentent. Notons que si l'Etat devait financer un transfert qui compense ce supplément de pauvreté, il verserait près de 600 millions (pour le transfert b), soit la moitié du gain obtenu en réduction du déficit budgétaire. Ces progrès de l'inégalité et de la pauvreté résultent pour l'essentiel de la baisse du revenu des actifs du secteur informel urbain (- 8 pour cent en termes réels) qui est due à la baisse du prix des biens de ce secteur. En revanche, dans cette conjoncture déflationniste, le revenu réel des fonctionnaires augmente en raison d'une inflation plus faible (il faudrait, ce qui est une hypothèse peu réaliste, introduire un blocage du salaire réel en diminuant le salaire nominal pour éviter cet effet) ; il en va de même pour les salariés du secteur moderne excepté si l'on estime leur revenu en incluant les chômeurs. Comme l'effectif de chômeurs s'accroît, il y a, dans ce cas, légère baisse du revenu réel pour l'ensemble salariés + chômeurs (- 1 pour cent).

L'hypothèse opposée : augmentation de 10 pour cent des dépenses de fonctionnement ou d'investissement paraît séduisante puisque les indicateurs sociaux s'améliorent, le PIB et la consommation des ménages sont supérieurs, mais les déséquilibres s'aggravent qu'il s'agisse du compte courant (l'augmentation de la demande intérieure ayant les effets opposés à ceux d'une baisse), du déficit budgétaire ou de l'inflation.

Ainsi toute mesure concernant ces deux postes de dépenses pose le même dilemme, soit on améliore les indicateurs sociaux et l'activité économique, en aggravant les déséquilibres, soit on obtient les effets inverses. Ceci tient à la nature de ces mesures : elles affectent des quantités. En revanche, une mesure qui concerne les prix peut éviter ce dilemme, par exemple une dévaluation peut réduire les déséquilibres tout en ayant des effets économiques et sociaux favorables.

Il faut enfin souligner la faible valeur du multiplicateur de dépenses publiques. Par exemple, une réduction des dépenses de fonctionnement de 1 milliard diminue le PIB de 0.6 milliard seulement. Ceci s'explique par le fait qu'un seul prix est fixe par hypothèse, celui du travail dans le secteur moderne, alors que le mécanisme du multiplicateur repose sur l'hypothèse de prix fixes pour tous les biens. Si l'on avait

supposé que les prix des biens et services dans le secteur moderne (industrie et secteur des biens non échangeables) sont rigides, on aurait obtenu une valeur plus élevée pour le multiplicateur puisque l'ajustement dans ce secteur se serait fait par les quantités (16). De fait, en raison des hypothèses choisies pour cette application du modèle, on peut considérer que l'estimation d'un multiplicateur n'a guère de signification.

Les efforts de la politique de l'Etat comme employeur sont plus divers. Pour réduire la masse salariale, celui-ci peut diminuer les salaires ou l'emploi. La comparaison entre les tableaux 5 et 6 montre qu'il est préférable d'amputer les salaires. A même baisse du salaire moyen ou de l'emploi, on compromet moins l'activité économique (en termes de PIB) si l'on agit sur les salaires ; surtout on évite une forte progression du chômage et l'on atténue la hausse de l'inégalité et du transfert de revenu minimum. Pour le reste (les autres agrégats et les deux déficits), les effets sont semblables. L'impact très défavorable d'une réduction de l'emploi s'explique ainsi, une baisse de 30 pour cent de l'emploi public correspond à la disparition de 150 000 emplois. Comme la récession qui lui est liée (le PIB baisse de 6 pour cent) a une incidence sur l'emploi dans le secteur moderne, on atteint une hausse du chômage de 210 000 personnes au lieu de 60 000 en cas d'une baisse de 30 pour cent du salaire. Cette mesure a d'autre part un impact plus inégalitaire parce qu'elle maintient à son niveau nominal le revenu des fonctionnaires tandis que le revenu moyen national baisse, ce qui fait passer le rapport entre les deux revenus, en termes nominaux, de 1.9 à 2.2, (le revenu réel des fonctionnaires augmentant de 7 pour cent) ; par ailleurs elle accroît fortement le nombre de chômeurs. Le revenu moyen dans le secteur informel baisse nettement (- 18.5 pour cent en termes réels) à cause de la chute du prix des biens de ce secteur, ce qui accroît le transfert de revenu minimum puisque la proportion de ces actifs classés en-dessous du seuil de pauvreté augmente.

A l'inverse, si l'Etat pouvait augmenter la masse salariale, il apparaît qu'il vaut mieux embaucher : le gain en termes de variation du PIB est supérieur, les conséquences sociales sont nettement plus favorables, tandis que le coût (aggravation des deux déficits) est le même.

Si l'on raisonne en termes de coupures budgétaires, doit-on agir sur le salaire moyen ou les autres dépenses (fonctionnement ou investissement) ? Il est difficile de répondre à cette question. D'abord il faut comparer deux mesures de même ampleur, comme la masse salariale représente le double des dépenses de fonctionnement, une réduction de 10 pour cent du salaire moyen a le même effet budgétaire qu'une réduction de 20 pour cent, des dépenses de fonctionnement. Si l'on compare les effets de ces deux mesures (tableaux 3 et 5), ils apparaissent le plus souvent identiques ; on note seulement un très léger avantage pour une mesure concernant le fonctionnement : la consommation des ménages diminue moins, le transfert de revenu minimum augmente un peu moins. De plus, le déficit du compte courant est réduit à - 7.2 au lieu de - 7.5 (17).

Comme la masse salariale dépend de deux mesures, il est intéressant de mesurer l'effet de mesures opposées qui correspondent à la même masse salariale. Ainsi, on a supposé que l'emploi augmentait de 22 pour cent tandis que le salaire moyen diminuait de 18 pour cent. Cette hypothèse est moins irréaliste qu'il ne paraît. En effet, on peut supposer que l'embauche concerne uniquement un personnel peu qualifié et jeune que l'on emploie à des travaux d'infrastructure ou d'assainissement en zone urbaine (18). Si ce personnel contractuel est payé, en raison de la qualification et de l'âge, au tiers du revenu moyen des fonctionnaires, le salaire moyen dans le secteur public (fonctionnaires + contractuels) peut diminuer de 18 pour cent tandis que celui des fonctionnaires diminue seulement de 6.5 pour cent. Le tableau 5 montre les effets très favorables d'une telle mesure (19) : le PIB augmente de 2.8 pour cent, tandis que

le chômage diminue de 105 000 personnes. Si l'on inclut les chômeurs dans le groupe actifs du secteur informel urbain, les baisses de l'inégalité (- 8.5 pour cent), du pourcentage de pauvres (41 pour cent au lieu de 47 pour cent) et du transfert de revenu minimum (- 6.2 pour cent) sont appréciables. Cette simulation montre qu'une autre politique salariale dans le secteur public avec une embauche de jeunes peu qualifiés pour des programmes de travaux publics (20) et une faible baisse du salaire de fonctionnaires, peut avoir des effets sociaux favorables, stimuler la croissance, sans incidence négative sur les deux déficits.

b) La politique fiscale

Le modèle prenant en compte seulement les taxes sur les produits importés ou les biens et services d'origine locale, cette analyse exclut par définition un aspect de la politique fiscale : le niveau des impôts directs (21).

Pour réduire les deux déficits, la première mesure fiscale à proposer paraît l'augmentation des droits sur les importations, puisqu'on freine ainsi les importations tout en accroissant les recettes budgétaires. C'est ce que confirment les simulations du tableau 7, pour une hausse des droits de 6 pour cent ou 12 pour cent. Ainsi la seconde mesure (+ 12 pour cent) réduit chaque déficit de 6 pour cent environ. Mais cette politique a un coût économique et social immédiat. Par exemple, le PIB et la consommation des ménages diminuent légèrement, le nombre de chômeurs s'élève (+ 15 000) et le transfert de revenu minimum passe de 8.3 à 8.7 (dans l'hypothèse b). Cette mesure renchérit le coût de la vie pour les populations qui consomment le plus de biens importés : les capitalistes en premier lieu ainsi que les salariés du secteur moderne et les actifs du secteur informel urbain. C'est la baisse du revenu réel de ces derniers (suite à la baisse des prix des biens dans ce secteur) qui explique l'augmentation de la pauvreté. Par ailleurs, cette hausse peut avoir à terme des effets défavorables sur l'activité économique, qui ne sont pas pris en compte ici. Comme l'ont montré de nombreux travaux, cette politique protectionniste oriente l'économie vers une stratégie de croissance intravertie dont les performances s'avèrent parfois moins satisfaisantes à long terme (22).

Considérant ensuite les taxes sur les produits locaux, on a supposé deux hausses qui sont importantes puisque la première accroît le taux moyen de 40 pour cent environ, la seconde de 80 pour cent (tableau 8). Ceci se traduit par l'augmentation des impôts indirects dans le PIB à prix courants soit + 83 pour cent dans le deuxième cas. Une telle mesure a des effets déflationnistes notables : le PIB diminue de 4 pour cent, la consommation des ménages de 11 pour cent, tandis qu'on note les variations habituelles des exportations et des importations dans une telle conjoncture. Certes avec ces variations le déficit du compte courant est réduit de 1.8 mm tandis que les taxes diminuent le déficit budgétaire dans une proportion élevée (- 2.5 mm sur 9.8), mais le coût social est non moins élevé : + 120 000 chômeurs, + 20 pour cent pour l'indicateur d'inégalité. Surtout le transfert de revenu minimum passe de 8.3 pour cent à 12.6 pour cent : un transfert compensant ce supplément de pauvreté annulerait pratiquement le gain obtenu en terme de déficit budgétaire. Cette aggravation de la pauvreté s'explique par la chute du revenu réel dans le secteur informel urbain : - 25 pour cent ; cette chute tient à la conjonction de deux effets : baisse du revenu réel liée à l'augmentation des prix par la nouvelle taxe (comme pour les autres actifs) et baisse du prix des biens dans ce secteur (- 20 pour cent).

En raison de ces effets sociaux négatifs, on a envisagé une subvention aux produits agricoles qui représentent une part plus élevée des dépenses parmi les ménages à faible revenu. Effectivement, une telle subvention a un impact favorable comme l'indique une simulation pour le taux de 5 pour cent. En relevant le revenu réel des actifs à bas revenu par une réduction du prix de l'alimentation, on obtient une forte

baisse du pourcentage de pauvres et le transfert de revenu minimum diminue de 1 point environ (23). Cette subvention a les effets habituels d'une politique qui stimule la demande : hausse de l'activité, des importations et de l'emploi, mais diminution des exportations et aggravation des deux déficits. Comme on stimule plus la demande des ménages à faible revenu, la pression de la demande pour les biens du secteur informel se traduit par une nette hausse des prix de ces biens (+ 7 pour cent). Le coût de la réduction de la pauvreté s'avère supérieur à celui d'une mesure ciblée en faveur des pauvres puisque l'augmentation du déficit budgétaire dépasse nettement la variation du transfert de revenu minimum (environ 600 m), ce qui va de soi puisque cette subvention bénéficie à tous les ménages.

Peut-on, en combinant une telle subvention avec l'augmentation des droits sur les autres produits obtenir un bilan plus satisfaisant ? L'exemple présenté au tableau 8 (subvention de 2 pour cent aux produits agricoles et taxe accrue de quatre points) ne permet pas de l'affirmer sans nuances. Les performances économiques classent cette simulation entre les deux cas simples d'augmentation générale des taxes (+ 2 ou + 4 points). Il en va de même si l'on considère la réduction des deux déficits. Le bilan social dépend du critère de référence : pour le chômage, on note un net écart (+ 30 000) avec le premier cas (+ 2 points), mais pour les autres indicateurs, il est plus favorable : le coût en termes d'inégalité et de pauvreté est comparable à celui du premier cas (+ 2 points) alors qu'on a réduit davantage les deux déficits. Ainsi il apparaît qu'une hausse des impôts indirects combinée avec leur restructuration permet d'obtenir des effets de stabilisation à un moindre coût social. Le gain procuré par cette restructuration demeure toutefois limité comme le montre une simulation modulant ces taux (cf. tableau 8). Celle-ci consiste à subventionner les produits agricoles et à accroître la taxe sur des biens qui ont un poids supérieur dans la consommation des ménages à moyens ou hauts revenus (biens manufacturés intensifs en capital et biens primaires exportés (24). En modulant ainsi les taux on obtient pratiquement les mêmes recettes. Ce changement de taux a effectivement des effets insignifiants sur les deux déficits et les principaux agrégats tandis qu'il améliore les indicateurs sociaux (excepté le nombre de chômeurs). Toutefois, ces gains sont faibles : en moyenne - 3 pour cent pour l'inégalité, - 5 pour cent pour le transfert de revenu minimum. Ceci confirme la remarque précédente : comparée à une aide directe (sous la forme de secours) aux ménages pauvres la modulation des taux s'avère un instrument peu efficace. Un tel résultat n'est pas original, car il est reconnu qu'une telle aide est toujours plus efficace que des interventions indirectes sur les prix.

A titre indicatif, on a estimé l'effet d'une fiscalité directe redistributive. On a supposé que l'Etat prélève, par l'impôt direct, 900 millions de DH sur les revenus des capitalistes et les reverse aux salariés agricoles et aux actifs du secteur informel. Cette mesure correspond à un prélèvement de 6 pour cent sur le revenu des capitalistes et accroît le revenu moyen des ouvriers agricoles de 9 pour cent, et celui des seconds de 6 pour cent. L'indicateur d'inégalité diminue de 7 à 8 pour cent, le transfert de revenu minimum de 3.5 à 4.5 pour cent. Par ailleurs, l'évolution du PIB sur trois ans (1980-82) est pratiquement la même que dans la simulation de référence (avec des écarts insignifiants et de signe positif). Cet exemple montre qu'on obtient, par une intervention directe et avec un taux de prélèvement modéré, un effet redistributif assez significatif.

c) La politique monétaire et de change

Les tableaux 9 et 10 concernent deux mesures, l'offre de monnaie et le taux de change, qui jouent un rôle essentiel dans les programmes de stabilisation puisque dévaluation et contrôle de la masse monétaire figurent souvent parmi les points-clés de

ces programmes. Il est donc particulièrement intéressant d'apprécier l'impact social de chaque mesure prise isolément.

Comme l'offre de monnaie au Maroc a augmenté de 14 pour cent en 1981, on a retenu deux hypothèses : politique laxiste avec + 24 pour cent, politique de rigueur (+ 4 pour cent). Remarquons que cette faible hausse n'est pas irréaliste puisque le PIB a baissé en volume (- 1.1 pour cent) pendant la même année. L'expansion monétaire en 1981 était liée en partie au déficit budgétaire, puisque ce déficit a été financé en partie par la création monétaire (pour 1, 65 mm) (25). D'ailleurs le programme de stabilisation convenu avec le FMI en octobre 1980 prévoyait un freinage de l'expansion monétaire.

L'effet stimulant à court terme d'une politique monétaire plus laxiste est manifeste : les principaux agrégats augmentent (le PIB de 2.1 pour cent, la consommation de 3.1 pour cent) mais le déficit du compte courant s'aggrave fortement puisqu'il passe de 12.1 à 14.1 pour cent du PIB.

Cette expansion améliore tous les indicateurs sociaux, qu'il s'agisse du chômage (- 14 pour cent) ou de la pauvreté. Le revenu réel des fonctionnaires (classés en majorité dans les déciles supérieurs) diminue légèrement en raison d'une inflation accrue, ce qui contribue à réduire l'inégalité. D'autre part, ce supplément de demande relève le revenu réel des actifs du secteur informel urbain, les prix augmentant plus dans ce secteur que dans les autres secteurs, et ce gain conjugué avec le recul du chômage diminue nettement le transfert de revenu minimum et le nombre de pauvres. Enfin l'investissement est stimulé (+ 14 pour cent) par l'augmentation du volume de liquidité (26).

Une politique monétaire restrictive a des effets opposés de même ampleur. Certes l'amélioration du compte courant est importante puisque ce déficit est réduit à 10 pour cent du PIB au lieu de 12.1, mais le coût économique et social de cette politique monétaire est aussi élevé : l'investissement chute de 13 pour cent à cause de la hausse du taux d'intérêt, ce qui entraîne une baisse du PIB (- 1.8 pour cent) et de la consommation des ménages (- 2.6 pour cent). Le chômage progresse (+ 11 pour cent) ainsi que la pauvreté. Cette conjoncture déflationniste affecte de manière très différente les groupes : le salaire réel des fonctionnaires augmente vu la baisse des prix. Comme les exportations augmentent, les agriculteurs compensent sur les marchés extérieurs les pertes de vente sur le marché intérieur et maintiennent ainsi leur niveau d'activité et de revenu. En revanche, la baisse d'activité entraîne celle du revenu des capitalistes, des salariés du secteur moderne et des actifs du secteur informel. C'est ce dernier effet, et l'augmentation du chômage, qui expliquent l'aggravation de la pauvreté (+ 5 à 9 pour cent pour le transfert de revenu minimum).

Le tableau 10 relatif au taux de change apporte des enseignements clairs. Alors que les autres mesures conjuguent avantages et inconvénients dans des proportions variables, une dévaluation cumule manifestement de nombreux avantages : croissance du PIB, réduction des deux déficits et amélioration des indicateurs sociaux : qu'il s'agisse du chômage, de l'inégalité ou du transfert de revenu minimum. Il faut toutefois signaler deux effets moins satisfaisants : les baisses de la consommation des ménages et de l'investissement liées à une réorientation vers l'extérieur.

La dévaluation explique l'accroissement de l'emploi et de la production pour les secteurs de biens échangeables (produits primaires exportés et biens manufacturés) tandis que l'emploi décroît dans le secteur des biens et services non échangeables (- 3 pour cent pour une dévaluation de 25 pour cent). Le gain des agriculteurs tient à la hausse du prix de leurs produits ; comme la valeur de leur production s'accroît et comme l'offre de main-d'oeuvre est fixe, le salaire augmente. Dans le secteur moderne, le revenu réel des fonctionnaires baisse de 5.5 pour cent en raison des progrès de

l'inflation. Les autres salaires qui sont fixés également "ex ante" suivent la même tendance. En revanche le revenu réel des actifs du secteur informel urbain augmente légèrement, en raison d'un effet de demande (hausse des revenus dans l'agriculture) (27) : le prix des biens dans ce secteur augmente de 6 pour cent. Les capitalistes à l'inverse enregistrent la même perte de revenu moyen que les salariés du secteur moderne (28). Il est évident que l'effet social favorable de la dévaluation résulte de ce contraste : stabilité ou hausse du revenu réel des petits exploitants agricoles, des salariés agricoles et des actifs du secteur informel urbain, les trois groupes classés en bas dans la hiérarchie des revenus tandis que ceux qui se situent en haut (capitalistes et fonctionnaires) perdent environ 5 pour cent de leur revenu. Cette baisse explique d'ailleurs que l'impact de la dévaluation sur l'inégalité soit plus sensible que celui sur le transfert de revenu minimum. Il faut souligner que cet effet favorable de la dévaluation tient en partie à la fixation en termes nominaux des salaires dans le secteur moderne (privé ou public). Comme la dévaluation entraîne une nette hausse des prix, les salaires réels dans ce secteur baissent et l'inégalité diminue parce que ces salariés se classent en majorité dans les moyens ou hauts revenus.

Un autre effet favorable de la dévaluation est indiqué par la dernière colonne du tableau 10. Pour cette simulation, le taux de dévaluation a été estimée en fonction de la contrainte suivante : réduire l'emprunt extérieur de l'Etat en 1981 de 5.67 mm à 3 mm. Le taux nécessaire pour atteindre cet objectif (25 pour cent) évite donc un endettement de 2.67 mm.

L'hypothèse d'une appréciation du taux de change (+ 10 pour cent) montre les effets inverses. Rappelons enfin que le modèle ne tient pas compte d'autres aspects de la dévaluation comme le coût supplémentaire des séjours à l'étranger ou sous-estime la part des importations non concurrencées dans les dépenses des capitalistes et des salariés du secteur moderne. Si le modèle confirme les analyses des effets directs d'une dévaluation, il met aussi en évidence un effet indirect déterminant pour l'évolution de la pauvreté : l'augmentation des revenus dans le secteur informel urbain grâce à celle dans l'agriculture. Concrètement, ceci signifie que la hausse du prix des produits agricoles exportés stimule l'activité des artisans et petits commerçants du secteur informel dans les bourgades et les villes moyennes.

d) Les autres mesures

Nous considérerons ici deux données sur lesquelles l'Etat ne peut intervenir que d'une manière assez modeste. La première est le *salaire nominal* dans le secteur moderne. Comme il a été indiqué dans l'introduction, la variation de ce salaire est fixée "ex ante". A vrai dire, la situation observée au Maroc est moins simple : l'Etat fixe seulement le salaire minimum qui est en général respecté dans le secteur moderne. Certes des effets de propagation jouent : l'ouvrier professionnel qui gagne le double du salaire minimum revendique une augmentation de salaire si le gouvernement relève ce salaire. Toutefois ces effets s'atténuent à mesure qu'on s'élève dans la hiérarchie. On peut seulement présumer que la politique du salaire minimum freine ou accélère les hausses de salaire dans le secteur moderne. Cette hausse ayant atteint 11 pour cent en 1981, on a choisi deux hypothèses : la quasi stagnation (+ 1 pour cent) et une forte hausse (+ 22 pour cent) (tableau 11). La stagnation des salaires dans le secteur moderne (et leur baisse en termes réels) incite les entreprises à embaucher et à produire plus (+ 2 pour cent), ce qui permet une baisse du chômage (- 10 pour cent). Comme cette baisse des coûts salariaux ralentit l'inflation, la baisse du salaire réel est inférieure à celle du salaire nominal. A l'opposé, le revenu réel des exploitants agricoles, des ouvriers agricoles et des actifs du secteur informel augmentent suite à des effets prix (le rapport prix des biens manufacturés et des biens non-échangeables/prix des biens vendus par les agriculteurs ou les actifs du secteur informel diminue).

Ces mouvements de sens opposé entre les revenus réels des salariés du secteur moderne privé et les actifs des secteurs agricole et informel urbain expliquent à la fois la baisse de l'inégalité et celle du transfert de revenu minimum. Par ailleurs les incidences économiques de cette politique salariale sont également favorables : hausse du PIB, des exportations et de l'investissement (suite à la hausse du taux de profit). Le déficit budgétaire ne varie pas, mais celui du compte courant baisse (- 5 pour cent), les exportations de biens manufacturés étant stimulées par la baisse des coûts salariaux.

En revanche, une accélération de la hausse des salaires dans le secteur moderne n'a que des effets défavorables : activité freinée, déficits accrus, augmentation de l'inégalité, du nombre de pauvres et du transfert de revenu minimum. Pour mieux comprendre ce bilan, il faut rappeler que les salariés se classent dans les déciles supérieurs, aucun n'étant en-dessous du seuil de pauvreté (29), et que les perdants (agriculteurs, ouvriers agricoles et actifs du secteur informel) se trouvent, excepté les grands exploitants (14 pour cent de l'ensemble) dans les premiers déciles. Comme le revenu réel des capitalistes suit les variations des salaires du secteur moderne (leur part dans la valeur ajoutée est constante et le prix de la valeur ajoutée baisse plus dans l'industrie et le secteur des biens non-échangeables que dans les autres secteurs), il apparaît que la politique salariale représente un arbitrage entre les intérêts des actifs du secteur moderne et ceux de l'agriculture, du secteur informel urbain. D'autre part, si l'on devait en conclure en faveur d'une stagnation des salaires, il convient de rappeler la situation des fonctionnaires. En cas de baisse du salaire réel (hausse du salaire nominal : + 1 pour cent), le salaire réel des fonctionnaires augmente puisqu'il est fixe en valeur nominale tandis que le niveau des prix baisse. Toute politique de freinage des salaires n'a donc un sens que si on l'applique aussi aux fonctionnaires, qui ont un revenu nettement supérieur (+ 30 pour cent) à celui des autres salariés du secteur moderne.

La seconde mesure considérée est *l'investissement total*, certes les moyens d'action de l'Etat sur celui-ci paraissent limités une fois exclues des variables comme l'investissement public ou l'offre de monnaie. On peut toutefois imaginer qu'ils soient efficaces pour le freiner, par exemple l'Etat pourrait différer des autorisations de construire, ou imposer de nouvelles règles qui aient le même effet. Le tableau 12 indique l'effet d'une telle politique selon qu'elle est plus ou moins rigoureuse. Tout choc de ce genre sur l'investissement diminue la demande totale et a les effets habituels d'une politique déflationniste sur les principaux agrégats. Comme les investissements ont un contenu relativement important en importations et en biens non-échangeables, l'effet d'équilibrage du compte courant est significatif, (- 3 mm) et la production du secteur biens non-échangeables baisse de 8.8 pour cent. Mais le déficit budgétaire augmente suite à la baisse des recettes. D'autre part tous les indicateurs sociaux évoluent dans un sens défavorable. Les salaires dans le secteur moderne étant fixes en valeur nominale, s'élèvent en termes réels vu la baisse des prix (excepté si l'on inclut dans ce groupe les chômeurs dont le nombre progresse fortement). A l'inverse, les actifs du secteur informel urbain subissent l'effet d'une baisse de la demande liée à la conjoncture nationale qui entraîne une baisse du prix des biens de ce secteur (- 16 pour cent). Au total, l'incidence de cette mesure paraît négative à tout point de vue, excepté l'effet du freinage des importations sur le compte courant. De plus, comme nous raisonnons ici dans le cadre annuel, on ne tient pas compte de l'incidence de cette mesure sur l'activité économique dans les années suivantes où la chute de l'investissement fera ressentir ses effets défavorables sur la production et sur la compétitivité de l'économie.

Conclusion

Lorsqu'une mesure a surtout des effets favorables (comme une dévaluation) ou défavorables (comme la baisse de l'investissement total), il est facile de l'ordonner en fonction des divers critères, économiques et d'autre part sociaux. Mais pour la majorité des mesures, qui combinent des effets opposés, il est utile de comparer en quelque sorte les coûts à bénéfice égal. C'est ce qu'on a tenté au tableau 18, en choisissant comme objectif une réduction de 1 mm du déficit du compte courant en 1981. Ce déficit a été choisi comme référence parce que dans la situation de crise qui précède et justifie le programme d'ajustement, la variable essentielle est le déficit du compte courant : à mesure qu'il s'aggrave, le pays doit s'endetter jusqu'au moment où cette solution lui est refusée et où il doit changer radicalement de politique. On a donc comparé les mesures à mettre en oeuvre pour atteindre la même baisse du déficit.

D'après les résultats de ces simulations, on peut indiquer un ordre de préférence en fonction des critères choisis par les autorités politiques. Si l'on se soucie d'abord de diminuer la pauvreté, de réduire l'inégalité, *la dévaluation apparaît comme la mesure la plus efficace*. Des chocs exogènes concernant le commerce extérieur ont un impact encore plus net sur la pauvreté, mais ils ne dépendent pas du gouvernement. En revanche, celui-ci peut encourager les envois de fonds par les émigrés, dont l'effet social est très important. Si le gouvernement veut diminuer le chômage, la dévaluation apparaît comme la mesure la plus satisfaisante. Souvent et à juste titre, la croissance paraît un objectif prioritaire malgré la conjoncture d'ajustement, or si l'on veut concilier croissance et ajustement, de nouveau la dévaluation l'emporte sur les autres mesures. En revanche, son impact sur l'investissement est particulièrement défavorable. *Si l'on privilégie ce critère, la baisse du salaire moyen dans le secteur public devient préférable* (la baisse de l'emploi a le même effet sur l'investissement mais elle accroît gravement le chômage).

L'ensemble des choix peut être plus restreint, par exemple il peut se limiter à une mesure fiscale : dans ce cas il est clair qu'il vaut mieux relever les droits sur les importations que les impôts indirects : la croissance du PIB et de la consommation sera plus forte, la réduction de l'inégalité et de la pauvreté plus grande.

Nous n'avons pu indiquer l'effet d'une politique salariale de rigueur parce que dans le cas limite où la hausse est nulle (30) on obtient un déficit du compte courant encore très supérieur à notre objectif (- 7.5 mm). Notons toutefois qu'à même effet sur ce déficit, le blocage des salaires nominaux est préférable à la hausse des droits sur les importations requise pour un déficit de - 7.5 mm : on a moins de chômage, moins d'inégalité et un PIB plus élevé.

Grâce à ce tableau on met en évidence certains "trade-off", par exemple le choix entre une dévaluation et la baisse du salaire moyen dans le secteur public, est un choix entre baisse de la pauvreté ou maintien de l'investissement. D'autre part, ce tableau prouve l'importance des relations avec l'extérieur : quels que soient les critères de référence, la solution d'une baisse du déficit par la promotion des exportations ou la hausse des envois de fonds s'avère préférable à une dévaluation, qui est elle-même plus satisfaisante que des mesures d'ordre interne.

Le tableau 18 compare un ensemble de mesures en une seule année. Mais, il peut paraître plus pertinent de faire une comparaison en dynamique, étant donné que chaque mesure a des effets cumulatifs, favorables ou non, au cours des années. C'est ce qu'on a tenté avec le tableau 18bis. L'objectif choisi est une réduction de 10 pour cent de l'endettement extérieur en 1985. On a recouru à diverses mesures chacune étant appliquée pendant trois ans (1983 à 1985). Tous les chiffres de ce tableau correspondent à la moyenne obtenue pour ces trois années.

Il est clair que l'hypothèse la plus favorable serait la baisse des prix à l'importation qui entraîne une accélération de la croissance et une baisse de l'inégalité de la pauvreté.

Mais si l'on compare seulement les mesures qui dépendent du gouvernement, la mesure qui a le moins d'effet déflationniste sur l'activité économique et le moindre coût social est la réduction des dépenses courantes. Malheureusement, celle-ci devrait atteindre 60 pour cent, ce qui est tout à fait irréaliste. Il en va de même pour une baisse de 45 pour cent du salaire moyen dans le secteur public. Ainsi le choix se limite à une hausse des impôts indirects (+ 6 points) ou du taux de croissance des droits sur les importations (+ 45 pour cent). Qu'il s'agisse des effets économiques ou sociaux, la seconde mesure apparaît sans conteste préférable. Elle présente toutefois l'inconvénient d'accroître nettement le chômage, l'inégalité et la pauvreté. Cette approche en comparant en dynamique les coûts de diverses mesures pour atteindre un objectif donné, procure une information utile pour élaborer des programmes d'ajustement.

NOTES ET REFERENCES

1. Ministère du Plan, Direction de la Statistique, tableau entrées-sorties, 1980.
2. Industries alimentaires, boissons et tabac, produits textiles, habillement, cuir, bois, papier et divers.
3. Mines (phosphates exclus), pétrole et combustibles, industrie métallique, construction de machines, matériel de transport, matériel électrique et électronique, machines de bureau, caoutchouc et plastique.
- 4.

Secteur	% des activités informelles
10 industries alimentaires	20
11 autres industries alimentaires	10
13 textiles et bonneterie	20
14 habillement	40
15 cuir et articles en cuir	30
16 bois et articles en bois	10
20 ouvrages en métaux	5
22 matériel de transport	5
27 autres industries	30
BTP	25
Transports	15
Services	40

5. F. Bourguignon et C. Morrisson (1989), Chapitre 6.
6. Il est impossible dans une optique de distribution des revenus, de réunir les indépendants sans local et ceux qui ont un local et sont souvent des employeurs, car les seconds ont un revenu moyen beaucoup plus élevé (3 à 10 fois selon les secteurs), ce qui est en accord avec les résultats obtenus par Charmes pour la Tunisie (Charmes, 1986). Pour être plus précis, il faut distinguer activités traditionnelles et activités informelles. Dans le premier cas, l'artisan ou le commerçant qui a un local dans la Medina et plusieurs salariés, atteint un niveau de revenu relativement élevé, même si son entreprise ne peut pas être classée dans le secteur moderne (absence de comptabilité, moins de 10 salariés). En revanche, l'indépendant qui n'a pas de local et vit de petits métiers (cireur, gardien de "parking", revendeur dans les rues ...) a un revenu faible, il est en réalité employé à temps partiel et doit être classé dans le secteur informel.
7. L'indicateur de Theil est égal à

$$\text{Log}(N) - \sum_{i=1}^N Y_i \log \frac{1}{Y_i}$$

Comme cet indicateur est décomposable, on a $T = T_a + T_b$ avec $T_a = \text{Theil}$ entre les m groupes (ou Theil inter-groupe), et

$$T_b = \sum_{i=1}^m b_i T_i$$

b_i : part du groupe i dans le revenu total et $T_i = \text{Theil}$ pour la dispersion des revenus à l'intérieur du groupe i .

8. Les valeurs des Theils intra-groupes seraient constantes, mais les coefficients de pondération utilisés pour en faire la somme varieraient très légèrement comme la part de chaque groupe dans le revenu total.
9. Mais ceci diminuerait le pourcentage d'augmentation, ou de baisse, puisqu'on ajouterait une constante.
10. On a supposé que la distribution des revenus par quintile était la suivante : — pour les capitalistes et les exploitants agricoles 1 : 50 pour cent, 20 pour cent, 15 pour cent, 10 pour cent et 5 pour cent.— pour les autres groupes : 40 pour cent, 24 pour cent, 16 pour cent, 12 pour cent et 8 pour cent.
11. Cette fonction a deux paramètres : le rapport revenu dans le secteur formel/revenu dans le secteur informel et l'élasticité de migration entre secteurs, (cf. F. Bourguignon et al. Technical Papers n 1, pp. 31-33). Dans la simulation de référence, on a pris comme valeur de ce rapport 5 (il n'y a migration que si le rapport de revenu entre les deux secteurs est égal ou supérieur à 5) et comme valeur pour l'élasticité 0.15 (si le rapport 5 passe à 5.5, cette hausse de 10 pour cent incite 1.5 pour cent de la population du secteur informel à migrer vers le secteur formel). Si l'on diminue le rapport de revenu et augmente

l'élasticité de migration, les effectifs dans le secteur informel vont augmenter moins vite et le nombre de chômeurs dans le secteur formel sera supérieur. Comme les actifs du secteur informel sont moins nombreux, la production de ce secteur diminue et le prix des biens vendus par ce secteur augmente, ce qui relève le revenu moyen des actifs de ce secteur qui se partagent par hypothèse la production. Ceci modifie à la fois l'inégalité et la pauvreté. Afin de tester la sensibilité de nos résultats à ces deux paramètres, on a fait la même simulation avec d'autres valeurs. Pour le rapport 2 et l'élasticité de migration 0.3 au lieu de 0.15, il y a des différences importantes :

- le revenu réel des actifs du secteur informel en 1984 est supérieur de 27 pour cent, tandis que leur effectif est plus faible (moins 7 pour cent),
- il y a plus de chômeurs (520 000 au lieu de 417 000),
- l'inégalité est plus faible (les valeurs du Theil sont 32.3 et 27.1 au lieu de 33.4 et 30.1, tableau 2),
- la pauvreté est atténuée : le transfert de revenu minimum se limite à 6.9 et 8.9 au lieu de 7.6 et 9.5 (tableau 2).

12. Ce transfert estimé en pourcentage du revenu national, correspond à la somme des écarts ($y_i - y_{\min}$) pour les individus 1 à n dont le revenu est inférieur au seuil de pauvreté, soit Y_{\min} . Cet indicateur est plus satisfaisant que le pourcentage de pauvres pour plusieurs raisons. D'abord il tient compte de l'intensité de la pauvreté, il est évident que celle-ci n'a pas la même signification si le revenu moyen des pauvres est égal à $0.4 Y_{\min}$ au lieu de $0.8 Y_{\min}$. Ensuite il a une signification économique intéressante : c'est le pourcentage du revenu total qu'il faudrait prélever sur les autres individus pour assurer à tous le revenu Y_{\min} .
13. Cette baisse de la demande a un caractère cumulatif parce que les actifs du secteur informel consacrent une part élevée de leurs dépenses à l'achat de biens et services produits par leur secteur.
14. Cet exemple montre que pour bien comprendre les effets d'un programme de stabilisation sur la pauvreté, il faudrait mieux connaître l'insertion des chômeurs dans la société marocaine. A quels groupes professionnels appartiennent les familles qui aident les chômeurs ? Que représente cette aide ? Faut d'enquête permettant de répondre à ces questions, nous avons supposé que les actifs du secteur informel préfèrent poursuivre leur activité, même si elle procure un revenu de plus en plus faible, parce qu'ils ne peuvent pas vivre à la charge de leur famille, ce terme étant entendu au sens le plus large.
15. Si l'on prend les données du modèle de référence, on note que la masse salariale du secteur public atteint 15.2 pour cent du PIB, tandis que les dépenses d'investissement et celles de fonctionnement qui sont du même ordre, se situent à environ 7.5 pour cent.
16. Si l'on suppose que les entrepreneurs du secteur moderne refusent la diminution des prix qu'entraîne une baisse d'activité économique à cause d'une coupure des dépenses publiques, on obtient une valeur beaucoup plus élevée pour le multiplicateur (1.2), étant entendu qu'on passe d'une situation de prix flexibles (simulation de référence) à une situation de prix rigides (simulation avec baisse des dépenses publiques). En revanche si l'on suppose que les prix étaient, de toute façon, rigides dans le secteur moderne en 1981, la valeur du multiplicateur demeure faible (0.7). Un tel résultat s'explique par deux facteurs : une part notable de l'économie fonctionne encore en régime de prix flexibles, d'autre part un accroissement de 1 MM des dépenses publiques entraîne une

hausse des importations de 400 millions. Un rapport aussi élevé tient au pourcentage important de biens importés dans les achats du secteur public tandis que les autres achats concernent des biens manufacturés locaux qui incorporent des intrants importés.

17. Il faut toutefois noter qu'à l'inverse, on augmente davantage l'inégalité, parce que la réduction du salaire moyen des fonctionnaires a un impact direct égalitaire vu la place de ce salaire dans la hiérarchie des revenus.
18. Ainsi un projet financé par la Banque mondiale était consacré en 1986 à remplacer des bidonvilles par des immeubles modernes à Meknès.
19. L'estimation suppose que la distribution de la masse salariale entre les cinq quintiles est constante, ce qui ne serait pas le cas si l'on embauchait des contractuels peu payés. Toutefois on peut penser que l'effet de cette correction sur les résultats serait mineur étant donné que ces contractuels représentent un pourcentage très faible de la population totale.
20. On suppose que ces travaux se font selon des techniques très intensives en main-d'oeuvre. Sinon, il faudrait prévoir des dépenses supplémentaires d'investissement.
21. Une augmentation de ces impôts pourrait concilier une réduction du déficit budgétaire avec celle de l'inégalité, mais il faut tenir compte des obstacles socio-politiques en cas de forte hausse.
22. Cf. Banque mondiale, Rapport sur le développement dans le monde, 1987.
23. Cet exemple montre qu'une faible hausse de revenu suffit pour entraîner une forte baisse du nombre de pauvres s'il s'agit de personnes qui se situent juste en-dessous du seuil de pauvreté. La variation plus modeste du transfert est en un sens plus significative parce qu'elle tient compte de la situation effective de ces personnes très proches du seuil de pauvreté.
24. La rubrique biens primaires exportés inclut les secteurs phosphates et chimie qui a pour activité principale la transformation des phosphates. Mais la chimie comprend aussi des biens vendus aux ménages comme les produits pharmaceutiques.
25. Les avances de la Banque centrale représentent presque 40 pour cent de l'augmentation de la masse monétaire en 1981. Si l'Etat n'y avait pas eu recours, la masse monétaire aurait augmenté de 8.5 pour cent environ au lieu de 14 pour cent.
26. Cette analyse ne tient pas compte d'un effet social négatif d'une inflation accrue : les ménages pauvres détiennent une proportion beaucoup plus élevée de leurs actifs sous forme de liquidités qui perdent une part d'autant plus importante de leur valeur réelle que l'inflation est plus forte.
27. Cet effet est amplifié par le fait que la part des dépenses pour les biens et services du secteur informel dans le budget est plus élevée pour les agriculteurs que pour les actifs du secteur moderne urbain.
28. Toutefois cette perte est en partie compensée par une plus-value en capital pour ceux qui détiennent des devises, au Maroc ou à l'étranger. Le modèle n'a pas pris en compte la détention de devises puisque celle-ci n'est pas autorisée, mais dans la réalité certains ménages, notamment ceux qui ont de hauts revenus, ont des devises étrangères.

29. Ceci signifie, comme on raisonne par quintile, que le revenu moyen du 1er quintile est toujours supérieur à ce seuil. Toutefois ceci n'exclut pas l'éventualité que quelques milliers, parmi les 700 000 salariés de ce secteur, aient un salaire inférieur.
30. Mais on pourrait choisir la réduction des dépenses publiques si l'on se réfère à d'autres critères (cette mesure entraîne moins d'inflation et un volume d'investissement plus élevé). Cet exemple montre que la décision dépend des critères choisis.
31. On pourrait objecter que les grands exploitants bénéficient beaucoup plus de la hausse des prix à l'étranger que les petits exploitants qui ont moins accès au marché extérieur. Mais l'expérience montre que les hausses de prix se propagent à l'intérieur et bénéficient aussi à ceux qui vendent seulement aux ménages marocains. Ainsi au printemps 1989, en raison d'une forte hausse du prix et des exportations de tomates vers l'Algérie, le prix de ce produit sur les marchés locaux a triplé.
32. Pour certaines valeurs des paramètres de la fonction de migration entre le groupe ouvriers et les groupes d'actifs du secteur non-agricole, il en irait autrement à moyen terme ; en raison d'une demande accrue de main-d'oeuvre et de salaires plus élevés, la migration vers le secteur non-agricole serait ralentie et par suite l'offre de main-d'oeuvre agricole pourrait augmenter. Dans ce cas les ouvriers agricoles bénéficieraient moins de la hausse des prix à l'exportation.
33. En régime de contrôle des changes, comme c'est le cas au Maroc, cette surévaluation peut inciter à la compensation. Cette procédure illicite a le même effet : elle réduit les envois de fonds et permet à des marocains qui résident au Maroc de financer en Europe des dépenses non autorisées.
34. On note, de nouveau, que les familles d'actifs du secteur informel sont les plus touchées : leur revenu baisse de 24 pour cent, au lieu de 12-13 pour cent pour les ouvriers agricoles et petits exploitants. Ceci s'explique par la conjonction d'une réduction des envois et d'une baisse de la demande pour les biens et services de ce secteur.
35. En 1985 le PIB est inférieur de 0.6 pour cent, la consommation des ménages de 0.4 pour cent.
36. Soit 1.19 pour la valeur d'un ensemble de monnaies étrangères (pondérées selon les échanges extérieurs), par rapport à 1 en 1980 et 4.28 mm d'investissements au lieu de 5.15 et 5.67 mm en 1981 et 1982.
37. Dans la mesure où cette simulation S_{1a} implique une baisse du salaire réel de 7 pour cent en deux ans (1982-1983), on peut mettre en doute le réalisme de l'hypothèse sur le salaire nominal. Une telle politique de rigueur salariale aurait probablement suscité des réactions de la part des salariés du secteur moderne.
38. Cet effet négatif peut se prolonger au-delà de 1985.
39. Ce qui a un effet favorable sur l'activité économique dans les années suivantes.
40. Certes une politique de stabilisation en période de croissance risque de provoquer une réaction hostile, sous le prétexte que tous doivent bénéficier de cette croissance. Mais dans ce cas, il est légitime que le gouvernement rappelle avec insistance la gravité de l'endettement national.
41. Sur ce sujet, cf. A. de Janvry et E. Sadoulet, 1989.

BIBLIOGRAPHIE

- BOURGUIGNON, F., W. BRANSON, J. DE MELO. Macroeconomic Adjustment and Income Distribution: a Macro-micro simulation Model. Technical Paper n° 1, Centre de Développement, OCDE, mars 1989.
- BOURGUIGNON, F., MORRISSON, C. Commerce extérieur et distribution des revenus, Centre de Développement, OCDE, 1989.
- CORNIA, G. JOLLY, R. STEWART, E. L'ajustement à visage humain, UNICEF, ed. Economica, 1987.
- de JANVRY, A., et SADOULET, E. Efficiency, Welfare Effects, and Political Feasibility of Alternative Antipoverty and Adjustment Programs, (document non publié), Centre de Développement, OCDE, juillet 1989.
- MATEUS, A. *et al.* A Multisector Framework for Analysis of Stabilization and Structural Adjustment Policies, the Case of Morocco, World Bank Discussion Papers, juin 1988.
- MATEUS, A. Growth and Equity: the 1980-85 Moroccan Adjustment Process (document non publié), Centre de Développement, OCDE, décembre 1988.
- MORRISSON, C. Programme d'ajustement et croissance dans l'équité : le cas du Maroc (document non publié), Centre de Développement, OCDE, janvier 1988.

TABLEAUX

Tableau 1(a)

MATRICE DE COMPTABILITE SOCIALE DU MAROC (1980)

ACTIVITES

	P.P.E.	Agri.	I.T.	I.C.	Non-éch.	Informel	Gvt.	Total
ACTIVITES								
P.P.E.	1 279.1	442.7	767.3	756.4	862.3	0.0	122.8	4 230.6
Agri.	32.6	2 365.4	6 602.7	34.4	164.3	1 000.0	48.6	10 248
I.T.	90.9	347.8	5 735.8	144.7	1 590.4	1 407.8	329.5	9 646.9
I.C.	766.1	620.4	974.1	3 359.2	6 010.7	161.7	1 375.5	13 267.9
Informel	623.2	168.2	920.7	768.7	5 699.9	2 561.4	1 117.5	11 859.6
Non-éch.	196.6	115.8	1 248.8	339.3	1 928.1	948.4	397.2	5 174.2
Gvt.	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Total	64.5	202.2	221.7	5 163.1	1 056.3	0.0	1 340.0	8 047.8
Imports. non-conc	3 053.0	4 262.5	16 471.1	10 565.8	17 312.0	6 079.3	4 731.1	62 474.8
EMPLOI								
Agri.	42.0	2 669.0	125.0	101.0	503.0		461.0	2 669.0
Mod.								1 232.0
Informel						1 020.0		1 020.0
Total	42.0	2 669.0	125.0	101.0	503.0	1 020.0	461.0	4 921.0
PAIEMENTS								
Agri.	780.0	7 282.0	2 000.0	1 900.0	6 418.3		8 770.0	7 282.0
Mod.								19 868.3
Informel						6 410.0		6 410.0
Total	780.0	7 282.0	2 000.0	1 900.0	6 418.3	6 410.0	8 770.0	33 560.3
Cap.	600.0	3 815.0	2 420.0	3 014.5	9 741.6			19 591.1
Terre								2 550.0
Autre	831.0							831.0
Total	1 431.0	6 365.0	2 420.0	3 014.5	9 741.6			22 972.1
MENAGES	2 211.0	13 647.0	4 420.0	4 914.5	16 159.9	6 410.0	8 770.0	56 532.4
Capit.								
Agri 1								
Agri 2								
Sal. agri.								
Sal. mod.								
Sal. inf.								
Total								
GOUVERNEMENT								
Ressources	652.9	64.7	2 036.9	2 945.8	1 950.9	0.0	3.0	7 654.2
COMPTE CAP.	500.0	0.0	495.0	716.9	1 787.8			3 499.7
RDM								
V.A.	4 061.9	13 711.7	6 689.9	8 456.7	18 864.2	6 410.0	8 773.0	66 967.4
Total	7 114.9	17 974.2	23 161.0	19 022.5	36 176.2	12 489.5	13 504.1	129 442.4

Tableau 1(b)

MATRICE DE COMPTABILITE SOCIALE DU MAROC (1980)

	P.P.E.	Agri.	I.I.	I.C.	Non-éch.	Informel	Gvt.	Import. non-conc	Total
BIENS									
ACTIVITES									
P.P.E.	7 114.9								7 114.9
Agri.		17 974.2							17 974.2
I.T.			23 161						23 161.0
I.C.				19 022.5					19 022.5
Informel					36 176.2				36 176.2
Non-éch.						12 489.5			12 489.5
Gvt.							13 504.1		13 504.1
Total	7 114.9	17 974.2	23 161.0	19 022.5	36 176.2	12 489.5	13 504.1	0	129 442.4
BIENS									
P.P.E.									
Agri.									
I.T.									
I.C.									
Non-éch.									
Informel									
Gvt.									
Imports. non-conc									
Total									
EMPLOI									
Agri.									
Mod.									
Informel									
Total									
PAIEMENTS									
Agri.									
Mod.									
Informel									
Total									
Cap.									
Terre									
Autre									
Total									
MENAGES									
Capit.									
Agri 1									
Agri 2									
Sal. agri.									
Sal. mod.									
Sal. inf.									
Total									
GOUVERNEMENT									
Ressources									
COMPTE CAP.									
ROM									
V.A.									
Total	7 114.9	20 928.1	26 898.5	26 699.2	36 176.2	13 348.7	13 504.1	10 035.7	154 705
		1 045.5	835.2	2 040.1				664.5	4 585.3
		1 908.4	2 902.3	5 636.6	0.0	859.2	0.0	9 371.2	20 677.0

Tableau 7(c)

MATRICE DE COMPTABILITE SOCIALE DU MAROC (1980)

FACTEURS

	SP	T	C	Terre	Total
ACTIVITES					
P.P.E.					
Agri.					
I.T.					
I.C.					
Informel					
Non-éch.					
Gvt.					
Total					
BIENS					
P.P.E.					
Agri.					
I.T.					
I.C.					
Non-éch.					
Informel					
Gvt.					
Imports.					
Non-conc					
Total					
EMPLOI					
Agri.					
Mod.					
Informel					
Total					
PAIEMENTS					
Agri.					
Mod.					
Informel					
Total					
Cap.					
Terre					
Autre					
Total					
MENAGES					
Capit.	820.0				16 534.0
Agri 1		1 370.0			7 735.0
Agri 2		4 360.0		2 550.0	4 360.0
Sal. agri.		1 552.0			1 552.0
Sal. mod.		19 868.0			19 868.0
Sal. inf.		6 410.0			6 410.0
Total	820.0	33 560.0	19 529.0	2 550.0	56 459.0
GOUVERNEMENT					
Ressources					
COMPTÉ CAP.	11.0		61.8		72.9
ROM					
V.A.					
Total	831.0	33 560.0	19 590.9	2 550.0	56 531.8

Tableau 1(d)

MATRICE DE COMPTABILITE SOCIALE DU MAROC (1980)

MENAGES

	Capit.	Agri 1.	Agri. 2	Sal. agri.	Sal. mod.	Sal. inf.	Chômeurs	Total
ACTIVITES								
P.P.E.								
Agri.								
I.T.								
I.C.								
Informel								
Non-éch.								
Gvt.								
Total								
BIENS								
P.P.E.	559.1	559.1			279.5			1 397.7
Agri.	755.4	447.1	1 757.8	689.7	2 582.0	1 542.2		7 774.2
I.T.	3 388.4	1 954.8	1 172.9	391.0	4 170.3	1 837.5		12 915.5
I.C.	1 177.6	677.6	644.1	252.8	1 059.4	210.1		4 021.6
Non-éch.	2 991.0	1 624.4	1 218.3	541.5	5 508.0	2 314.5		14 198.0
Informel	1 600.0	1 859.5	625.1	245.0	2 083.3	1 760.0		8 173.0
Gvt.								
Imports- non-conc	131.1	71.7	75.4	28.1	117.9	23.4		447.6
Total	10 603.0	7 194.3	5 493.6	2 148.1	15 801.0	7 687.8		48 927.0
EMPLOI								
Agri.								
Mod.								
Informel								
Total								
PAIEMENTS								
Agri.								
Mod.								
Informel								
Total								
Cap.								
Terre								
Autre								
Total								
MENAGES								
Capit.	363.0							363.0
Agri 1		548.0						548.0
Agri 2			1 720.0					1 720.0
Sal. agri.				401.0				401.0
Sal. mod.					1 232.0		450.0	1 682.0
Sal. Inf.						1 020.0		1 020.0
Total								5 734.0
GOUVERNEMENT								
Ressources								
COMPTES CAP.	5 931.0	790.7			4 837.0	442.2		12 000.9
RDM		-250.0			-770.0	-1 720.0		-4 469.0
V.A.								
Total	16 534.0	7 735.0	4 360.0	1 552.0	19 868.0	6 410.0		56 459.0

Tableau 1(e)

MATRICE DE COMPTABILITE SOCIALE DU MAROC (1980)

	Gvt.	Invest.	RDM	Total
ACTIVITES				
P.P.E.				
Agri.				7 114.9
I.T.				17 974.2
I.C.				23 161.0
Informel				19 022.5
Non-éch.				12 489.5
Gvt.				36 176.2
Total				13 504.1
				129 442.4
BIENS				
P.P.E.				
Agri.		0.0	1 486.6	7 114.9
I.T.		758.0	2 147.9	20 928.1
I.C.		0.0	4 336.1	26 898.5
Non-éch.		4 457.0	4 952.6	26 699.2
Informel		10 117.5	0.0	36 176.2
Gvt.				13 347.2
Imports non-conc	13 504.1			13 504.1
Total	13 504.1	16 873.0	12 923.2	10 035.7
				154 702.8
EMPLOI				
Agri.				
Mod.				
Informel				
Total				
PAIEMENTS				
Agri.				7 282.0
Mod.				19 868.3
Informel				6 410.0
Total				33 560.0
Cap.				19 591.0
Terre				2 550.0
Autre				831.0
Total				22 972.1
MENAGES				
Capit.				56 532.4
Agri. 1				16 534.0
Agri. 2				7 735.0
Sal. agri.				4 360.0
Sal. mod.				1 552.0
Sal. inf.				19 868.0
Total				6 410.0
				56 459.0
GOUVERNEMENT				
Ressources			3 911.0	16 150.49
COMPTE CAP.	986.4		385.9	16 873.0
RDM	1 660.0			17 940.8
V.A.				66 967.6
Total	16 150.49	16 873.0	17 220.1	443 471.3

Notes du Tableau 1

Notations :

P.P.E. : Produits primaires exportés.
I.T. : Intensifs en travail (biens manufacturés).
I.C. : Intensifs en capital (biens manufacturés).
Non-éch. : Non échangeable.
Govt. : Gouvernement.
Imports non-con :
Imports sans concurrence intérieure.
Agri. 1 : Moyens et grands exploitants agricoles.
Agri. 2 : Petits exploitants agricoles.

Remarques :

1. Les revenus de l'Etat comprennent les impôts indirects (7654,2), les droits de douane (4585,3), et les emprunts à l'étranger (3911).
2. Le compte de capital comprend l'épargne des entreprises (3499,7), l'épargne des ménages (12000,9), l'épargne du gouvernement (986,39) et les emprunts des entreprises privées au reste du monde (385,9).
3. Le poste épargne des ménages inclut les impôts directs versés par les ménages.
4. Les dépenses du gouvernement comprennent les dépenses de fonctionnement (13504,1), l'épargne (986,4) et les intérêts versés au reste du monde (1660). Il y a un excédent (épargne positive) parce qu'on a exclu les dépenses d'investissement et les impôts sur le revenu des ménages (ces impôts étant très inférieurs aux dépenses d'investissement).
5. Les chiffres relatifs à des effectifs (en milliers) sont indiqués à :
-- emploi x activités.
-- ménages x ménages.

Tableau 2

LA SIMULATION DE REFERENCE

	1980	1981	1982	1983	1984	1985	1986
PIB	Observé (1)	71.8	70.8	75.9	77.8	79.5	83.2
	Simulé	71.8	70.9	76.2	78.8	80.5	83.9
Consommation des ménages	Observé	49.8	50.6	54.0	53.0	53.2	54.3
	Simulé	50.4	49.4	52.5	52.5	52.3	54.2
Déficit compte courant	Observé	5.6	9.6	11.4	7.1	10.6	8.9
	Simulé	6.9	8.0	10.4	6.6	10.5	3.3
Déficit budgétaire	Observé	7.1	9.8	13.7	10.5	12.5	11.6
	Simulé	7.5	9.8	12.0	9.2	11.3	11.0
Déflateur du PIB (3)	Observé	109.1	119.9	132.6	136.2	147.9	161.1
	Simulé	109.1	118.0	129.5	134.0	140.1	149.5
Investissement (4)	Observé (2)	16.1	15.5	17.1	14.8	15.8	16.9
	Simulé	17.3	14.9	16.8	15.1	15.7	16.1
Theil							
(simulation) (a)		34.5	32.2	30.4	31.1	33.4	36.7
	(b)	27.2	27.3	26.8	27.8	30.1	33.6
Transfert de revenu minimum							
(simulation) (a)		6.4	6.8	6.2	6.5	7.6	6.2
	(b)	7.0	8.3	7.3	8.0	9.5	7.6
Pourcentage de pauvres							
Simulation (a)		31.5	38.98	33.1	33.2	37.6	32.2
	(b)	36.5	47.5	35.4	41.0	41.5	40.0

Note : Les agrégats sont en milliards de dirhams.

Sources : Comptes Nationaux du Maroc.
Données budgétaires.

1. Valeur observée - 4 mm.

2. Valeur observée - X 0.9.

3. L'année de base pour ce déflateur est 1979 (= 100).

4. Il s'agit de l'investissement total.

Theil et transfert de revenu minimum :

(a) les chômeurs sont considérés isolément et ne reçoivent aucun revenu.

(b) les chômeurs sont regroupés avec les actifs du secteur informel.

Tableau 3

DEPENSES COURANTES (SECTEUR PUBLIC) (1)

	Valeur de référence	+ 10 %	- 10 %	- 20 %	- 30 %
PIB	70.9	71.1	70.6	70.3	70.0
Consommation des ménages	49.38	49.6	49.0	48.7	48.4
Exportations	12.47	12.3	12.7	12.9	13.1
Importations	19.82	20.0	19.5	19.3	19.0
Investissement	14.86	14.8	14.9	14.9	15.0
Chômeurs	432	425	440	450	470
Déficit compte courant	- 7.98	- 8.3	- 7.6	- 7.2	- 6.8
Déficit budgétaire	- 9.82	-10.3	- 9.4	- 9.0	- 8.6
Déflateur du PIB	117.89	118.5	116.7	115.7	114.5
Theil					
(a)	32.2	32.0	32.6	33.0	33.4
(b)	27.3	27.1	27.7	28.2	28.6
Pourcentage de pauvres					
(a)	38.98	38.98	38.98	38.98	38.98
(b)	47.45	47.4	47.6	47.7	47.8
Transfert en pourcentage					
(a)	6.82	6.7	6.9	7.0	7.2
(b)	8.32	8.2	8.6	8.8	9.1

1. Dans ce tableau, comme dans les tableaux suivants, tous les agrégats sont en milliards de dirhams.

Tableau 4

DEPENSES D'INVESTISSEMENT (SECTEUR PUBLIC)

	Valeur de référence	+ 10 %	- 10 %	- 20 %	- 30 %
PIB	70.9	71.2	70.6	70.2	69.9
Consommation des ménages	49.38	49.6	49.0	48.7	48.4
Exportations	12.47	12.4	12.7	12.8	13.3
Importations	19.82	20.0	19.5	19.3	19.0
Investissement	14.86	15.3	14.2	14.0	13.5
Chômeurs	432	421	450	460	470
Déficit compte courant	- 7.98	- 8.3	- 7.6	- 7.2	- 6.9
Déficit budgétaire	- 9.82	-10.2	- 9.5	- 9.1	- 8.7
Déflateur du PIB	117.89	118.5	116.7	115.7	114.7
Theil					
(a)	32.2	32.1	32.5	32.8	33.1
(b)	27.3	27.3	27.6	27.8	28.0
Pourcentage de pauvres					
(a)	38.98	38.98	38.98	38.98	38.98
(b)	47.45	47.3	47.6	47.7	47.9
Transfert en pourcentage					
(a)	6.82	6.8	6.9	6.7	7.1
(b)	8.32	8.2	8.5	8.7	8.9

Tableau 5

SALAIRE MOYEN (SECTEUR PUBLIC)

	Valeur de référence	- 18 %	+ 10 %	- 10 %	- 20 %	- 30 %
		(avec emploi + 22 %)				
PIB	70.9	72.9	71.3	70.4	69.9	69.4
Consommation des ménages	49.38	49.34	50.7	47.9	46.4	44.9
Exportations	12.47	12.47	12.2	12.9	13.3	13.7
Importations	19.82	19.82	20.2	19.4	19.0	18.6
Investissement	14.86	14.84	14.7	15.0	15.2	15.3
Chômeurs	432	327	415	450	470	490
Déficit compte courant	- 7.98	- 8.0	- 8.4	- 7.5	- 7.0	- 6.5
Déficit budgétaire	- 9.82	- 9.8	-10.7	- 9.0	- 8.2	- 7.5
Déflateur du PIB	117.89	114.6	121.3	113.9	110.0	106.0
Theil (a)	32.2	28.8	31.8	32.9	33.7	34.8
Theil (b)	27.3	25.0	27.0	28.0	28.9	30.0
Pourcentage de pauvres						
(a)	38.98	38.98	34.9	38.98	38.98	38.98
(b)	47.45	41.2	41.8	47.7	47.9	48.0
Transfert en pourcentage						
(a)	6.82	6.7	6.5	7.2	7.7	8.2
(b)	8.32	7.8	7.8	9.0	9.8	10.6

Tableau 6

EMPLOI (SECTEUR PUBLIC)

	Valeur de référence	+ 10 %	- 10 %	- 20 %	- 30 %
PIB	70.9	72.3	69.5	68.1	66.7
Consommation des ménages	49.38	50.7	47.9	46.4	44.9
Exportations	12.47	12.1	12.9	13.3	13.7
Importations	19.82	20.2	19.4	19.0	18.6
Investissement	14.86	14.7	15.0	15.2	15.4
Chômeurs	432	367	500	570	640
Déficit compte courant	- 7.98	- 8.4	- 7.5	- 7.0	- 6.5
Déficit budgétaire	- 9.82	-10.7	- 9.0	- 8.2	- 7.4
Déflateur du PIB	117.89	119.9	115.4	112.9	110.3
Theil (a)	32.2	30.1	34.6	37.1	39.8
Theil (b)	27.3	25.7	29.3	31.5	33.9
Pourcentage de pauvres					
(a)	38.98	34.9	39.0	39.0	38.9
(b)	47.45	41.5	48.1	48.8	49.5
Transfert en pourcentage					
(a)	6.82	6.5	7.3	7.8	8.3
(b)	8.32	7.6	9.3	10.4	11.5

Tableau 7

DROITS SUR LES IMPORTATIONS

	Valeur de référence	+ 6 %	+ 12 %
PIB	70.9	70.6	70.4
Consommation des ménages	49.38	49.1	48.7
Exportations	12.47	12.4	12.3
Importations	19.82	19.5	19.3
Investissement	14.86	14.8	14.7
Chômeurs	432	440	447
Déficit compte courant	- 7.98	- 7.7	- 7.5
Déficit budgétaire	- 9.82	-9.5	- 9.2
Déflateur du PIB	117.89	118.1	118.3
Theil			
(a)	322.0	32.2	32.3
(b)	27.3	27.3	27.4
Pourcentage de pauvres			
(a)	38.98	38.98	38.98
(b)	47.45	47.5	47.6
Transfert en pourcentage			
(a)	6.82	6.9	7.0
(b)	8.32	8.5	8.7

Tableau 8

IMPOTS INDIRECTS

	Valeur de référence	+ 2 points (1)	+ 4 points	+ 4 points (excepté produits agricoles subventionnés) (2)	Produits agricoles subventionnés (- 5 points) (3)	Taxation modulée (4)
PIB	70.9	69.3	68.0	68.5	71.5	70.7
Consommation des ménages	49.38	46.5	44.0	45.8	51.1	49.6
Exportations	12.47	12.9	13.3	12.8	12.0	12.2
Importations	19.82	18.8	18.0	18.4	20.3	19.7
Investissement	14.86	14.6	14.4	14.3	14.8	14.7
Chômeurs	432	500	550	530	411	442
Déficit compte courant	- 7.98	- 7.0	- 6.2	- 6.7	- 8.5	- 8.0
Déficit budgétaire	- 9.82	- 8.5	- 7.3	- 8.0	- 10.7	- 9.9
Déflateur du PIB	117.89	114.0	110.0	113.6	120.6	118.3
Theil						
(a)	32.2	35.0	38.1	34.9	29.9	31.3
(b)	27.3	30.1	33.3	29.8	25.0	26.3
Pourcentage de pauvres						
(a)	38.98	38.98	43.0	38.98	28.9	38.98
(b)	47.45	48.1	54.6	48.5	35.8	47.5
Transfert en pourcentage						
(a)	6.82	8.15	9.6	8.1	5.9	6.4
(b)	8.32	10.4	12.6	10.7	7.1	8.0

1. Une augmentation de 2 points signifie par exemple que l'impôt indirect sur les produits passe de 5 % à 7 %. Comme la valeur de 5 % est proche de la moyenne observée, ceci correspond en l'occurrence à une forte hausse de la fiscalité indirecte (+ 40 %).

2. Les produits agricoles bénéficient d'une subvention égale à 2 % de leur valeur.

3. Les produits agricoles bénéficient d'une subvention égale à 5 pour cent de leur valeur.

4. Les produits agricoles sont subventionnés (3 pour cent) tandis que les taxes sur les biens manufacturés intensifs en capital et sur les biens primaires exportés sont augmentés (respectivement + 3 pour cent et + un pour cent).

Tableau 9
OFFRE DE MONNAIE

	Variation par rapport à la valeur de référence (1)	
	+ 4 %	+ 24 %
PIB	- 1.8 %	+ 2.1 %
Consommation des ménages	- 2.6 %	+ 3.1 %
Exportations	+ 5.6 %	- 6.4 %
Importations	- 5.2 %	+ 6.3 %
Investissement	- 12.7 %	+ 14.1 %
Chômeurs	+ 11.1 %	- 13.6 %
Déficit compte courant	- 17.7 %	+ 21.0 %
Déficit budgétaire	+ 5.8 %	- 7.2 %
Déflateur du PIB	- 3.5 %	+ 4.3 %
Theil		
(a)	+ 3.6 %	- 7.8 %
(b)	+ 3.6 %	- 3.6 %
Pourcentage de pauvres		
(a)	0.0	- 10.4 %
(b)	+ 1.1 %	- 12.7 %
Transfert en pourcentage		
(a)	+ 5.0 %	- 5.6 %
(b)	+ 8.9 %	- 10.4 %

1. Comme ces estimations ont été faites à partir d'une autre simulation de référence, on a indiqué les variations au lieu des valeurs absolues.

Tableau 10
TAUX DE CHANGE

	Valeur de référence	+ 10 %	- 10 %	- 25 % (1)
PIB	70.9	70.8	70.95	71.1
Consommation des ménages	49.38	49.7	49.1	49.0
Exportations	12.47	11.4	13.5	14.7
Importations	19.82	20.5	19.3	18.8
Investissement	14.86	15.9	14.0	12.9
Chômeurs	432	439	430	413
Déficit compte courant	- 7.98	- 8.4	- 7.5	- 6.7
Déficit budgétaire	- 9.82	-10.6	- 9.1	- 7.9
Déflateur du PIB	117.89	112.61	122.9	131.0
Theil				
(a)	32.2	34.5	30.3	27.8
(b)	27.3	29.7	25.4	22.8
Pourcentage de pauvres				
(a)	38.98	38.98	38.98	30.4
(b)	47.45	47.53	47.40	37.3
Transfert en pourcentage				
(a)	6.82	6.86	6.77	6.67
(b)	8.32	8.39	8.27	8.10

1. Le taux de change a été déterminé par la contrainte suivante : l'Etat emprunte 3 mm au lieu de 5.67 mm.

Tableau 11
SALAIRE NOMINAL (SECTEUR MODERNE)

	Valeur de référence	+ 1 %	+ 22 %
PIB	70.9	71.7	70.1
Consommation des ménages	49.38	49.5	49.2
Exportations	12.47	13.0	12.0
Importations	19.82	19.9	19.6
Investissement	14.86	15.0	14.7
Chômeurs	432	393	473
Déficit compte courant	- 7.98	- 7.6	- 8.2
Déficit budgétaire	- 9.82	- 9.8	- 9.9
Déflateur du PIB	117.89	115.5	119.9
Theil			
(a)	32.2	30.1	34.6
(b)	27.3	25.5	29.5
Pourcentage de pauvres			
(a)	38.98	34.9	38.98
(b)	47.45	41.6	47.9
Transfert en pourcentage			
(a)	6.82	6.5	7.2
(b)	8.32	7.7	9.0

Tableau 12
INVESTISSEMENT TOTAL

	Valeur de référence	Baisse faible	Baisse moyenne
PIB	70.9	69.5	68.2
Consommation des ménages	49.38	47.9	46.5
Exportations	12.47	13.2	14.0
Importations	19.82	18.7	17.6
Investissement	14.86	12.9	11.0
Chômeurs	432	493	547
Déficit compte courant	- 7.98	- 6.4	4.9
Déficit budgétaire	- 9.82	- 10.5	11.1
Déflateur du PIB	117.89	113.2	109.0
Theil			
(a)	32.2	33.6	35.0
(b)	27.3	28.5	29.7
Pourcentage de pauvres			
(a)	38.98	38.98	38.98
(b)	47.45	48.1	48.6
Transfert en pourcentage			
(a)	6.82	7.2	7.6
(b)	8.32	9.2	10.1

Tableau 13
L'EFFET DE L'ABSENCE DE SECHERESSE EN 1981

	Valeur de référence	Absence de sécheresse
PIB	70.9	75.8
Consommation des ménages	49.38	53.0
Exportations	12.47	13.4
Importations	19.82	20.3
Investissement	14.86	15.1
Chômeurs	432.0	342.0
Déficit compte courant	- 7.98	7.3
Déficit budgétaire	- 9.82	9.5
Déflateur du PIB	117.89	117.9
Theil		
(a)	322.0	31.5
(b)	27.3	26.9
Pourcentage de pauvres		
(a)	38.98	34.9
(b)	47.45	41.3
Transfert en pourcentage		
(a)	6.82	5.7
(b)	8.32	6.3

Tableau 14
 PRIX DES IMPORTATIONS

	Valeur de référence (1)	+ 35 %	+ 55 %	- 5 %	- 25 %
PIB	70.9	68.4	66.2	73.9	77.9
Consommation des ménages	49.38	46.3	43.8	53.4	59.2
Exportations	12.47	11.7	11.1	13.3	14.3
Importations	19.82	17.1	15.1	23.7	29.6
Investissement	14.86	13.6	12.6	16.5	18.8
Chômeurs	432	510	580	340	220
Déficit compte courant	- 7.98	- 9.2	- 10.4	- 6.7	- 5.3
Déficit budgétaire	- 9.82	-10.0	- 10.2	- 9.6	- 9.3
Déflateur du PIB	117.89	114.8	111.8	120.6	123.0
Theil					
(a)	32.2	32.6	33.4	32.1	32.5
(b)	27.3	27.3	27.9	28.0	29.5
Pourcentage de pauvres					
(a)	38.98	38.98	38.98	34.9	28.9
(b)	47.45	48.3	48.9	41.3	29.7
Transfert en pourcentage					
(a)	6.82	8.0	9.4	5.8	4.9
(b)	8.32	10.4	12.6	6.6	5.2

1. Ces chiffres correspondent à la hausse observée du prix des importations en 1981 (+ 15 %).

Tableau 15

PRIX DES EXPORTATIONS

	Valeur de référence	+ 0.2	+ 0.4	- 0.2	- 0.4
PIB	70.9	73.8	76.7	67.9	65.1
Consommation des ménages	49.38	52.8	56.3	45.9	42.8
Exportations	12.47	14.8	17.0	10.0	7.3
Importations	19.82	22.2	24.7	17.5	15.5
Investissement	14.86	14.6	14.4	15.2	15.6
Chômeurs	432	330	220	530	620
Déficit compte courant	- 7.98	- 5.1	- 1.9	- 10.5	- 12.8
Déficit budgétaire	- 9.82	- 7.8	- 5.7	- 11.7	- 13.4
Déflateur du PIB	117.89	130.6	143.7	105.1	93.4
Theil					
(a)	32.2	28.9	26.2	36.9	43.3
(b)	27.3	24.6	23.1	31.9	38.5
Pourcentage de pauvres					
(a)	38.98	30.6	30.8	39.0	43.0
(b)	47.45	36.9	31.5	48.5	55.5
Transfert en pourcentage					
(a)	6.82	5.7	5.0	8.4	10.6
(b)	8.32	6.5	5.3	11.0	14.3

Tableau 16

VOLUME DES EXPORTATIONS

	Valeur de référence	+ 0.2	+ 0.4	- 0.2	- 0.4
PIB	70.9	72.1	73.2	69.4	67.7
Consommation des ménages	49.38	50.8	52.1	47.6	45.6
Exportations	12.47	13.5	14.3	11.3	9.8
Importations	19.82	20.8	21.7	18.7	17.4
Investissement	14.86	14.8	14.6	15.0	15.2
Chômeurs	432	392	351	482	538
Déficit compte courant	- 7.98	- 6.7	- 5.6	- 9.3	- 10.8
Déficit budgétaire	- 9.82	- 9.1	- 8.3	- 10.8	- 11.9
Déflateur du PIB	117.89	123.1	128.3	111.4	103.8
Theil					
(a)	32.2	30.8	29.5	34.3	37.3
(b)	27.3	26.1	25.1	29.3	32.3
Pourcentage de pauvres					
(a)	38.98	34.9	28.9	38.98	38.98
(b)	47.45	41.6	35.3	48.0	48.5
Transfert en pourcentage					
(a)	6.82	6.3	5.9	7.6	8.6
(b)	8.32	7.5	6.8	9.6	11.3

Tableau 17
ENVOIS DE FONDS PAR LES EMIGRES

	Valeur de référence	- 50 %	+ 50 %
PIB	70.9	69.7	72.4
Consommation des ménages	49.38	45.6	54.0
Exportations	12.47	13.5	11.4
Importations	19.82	18.8	21.2
Investissement	14.86	15.3	14.4
Chômeurs	432.0	479.0	373.0
Déficit compte courant	- 7.98	- 9.1	- 6.5
Déficit budgétaire	- 9.82	- 10.6	- 8.9
Déflateur du PIB	117.89	111.7	125.7
Theil			
(a)	32.2	39.7	25.8
(b)	27.3	35.5	20.5
Pourcentage de pauvres			
(a)	38.98	43.0	28.9
(b)	47.45	47.9	35.5
Transfert en pourcentage			
(a)	6.82	9.2	5.1
(b)	8.32	11.6	5.7

LES MOYENS D'UNE REDUCTION DU DEFICIT DU COMPTE COURANT DE 1 M*

	Dépenses courantes - 27 %	Dépenses d'investissement - 27 %	Salaire moyen (public) - 20 %	Emploi (public) - 20 %	Droits sur les importations + 26.5 %	Impôts indirects + 2 points	Offre de monnaie + 0 %
PIB	70.2	70.0	69.9	68.1	69.9	69.3	70.2
Consommation des ménages	48.5	48.5	46.4	46.4	48.0	46.5	48.7
Exportations	13.0	13.0	13.3	13.3	12.2	12.9	12.8
Importations	19.0	19.0	19.0	19.0	18.7	18.8	19.3
Investissement	15.0	13.7	15.2	15.2	14.5	14.6	14.0
Chômeurs	462	470	470	570	463	500	460
Déficit compte courant	- 7.0	- 7.0	- 7.0	- 7.0	- 7.0	- 7.0	- 7.2
Déficit budgétaire	- 8.8	- 8.9	- 8.2	- 8.2	- 8.6	- 8.5	- 10.1
Déficateur du PIB	114.9	115.0	110.0	112.9	118.8	114.0	115.8
Theil							
(a)	33.3	33.0	33.7	37.1	32.4	35.0	32.8
(b)	28.5	28.0	28.9	31.5	27.5	30.1	27.8
Pourcentage de pauvres							
(a)	39.0	39.0	39.0	39.0	39.0	39.0	39.0
(b)	47.8	47.8	47.9	48.8	47.8	48.1	47.7
Transfert en pourcentage							
(a)	7.1	7.1	7.7	7.8	7.3	8.1	7.0
(b)	9.0	8.9	9.8	10.4	9.2	10.4	8.7

Tableau 18 (Suite)

LES MOYENS D'UNE REDUCTION DU DEFICIT DU COMPTE COURANT DE 1 MM

	Taux de change + 19.7 %	Investissement total - 0.12	Prix des importations - 12.7 %	Prix des exportations + 0.065 point	Volume des exportations + 0.15 point	Envoi de fonds + 32 %
PIB	71.1	70.0	73.0	71.8	71.8	71.8
Consommation des ménages	49.0	48.5	52.2	50.4	50.4	52.2
Exportations	14.3	13.0	13.1	13.3	13.3	11.8
Importations	18.9	19.0	22.5	20.5	20.5	20.6
Investissement	13.3	13.7	16.0	14.8	14.8	14.6
Chômeurs	418	470	367	401	402	397
Déficit compte courant	- 7.0	- 7.0	- 7.0	- 7.0	- 7.0	- 7.0
Déficit budgétaire	- 8.3	- 10.3	- 9.7	- 9.25	- 9.3	- 9.3
Déflateur du PIB	128.0	115.1	119.9	121.7	121.8	122.5
Theil						
(a)	28.6	33.0	32.2	31.1	31.1	27.9
(b)	23.7	28.0	27.8	26.4	26.5	22.8
Pourcentage de pauvres						
(a)	36.4	39.0	34.9	34.9	34.9	28.9
(b)	48.8	47.8	41.5	41.7	41.7	35.7
Transfert en pourcentage						
(a)	6.7	7.1	6.1	6.4	6.4	5.7
(b)	8.1	8.9	7.1	7.7	7.7	6.6

LES MOYENS D'UNE REDUCTION DE L'ENDETTLEMENT EXTERIEUR DE 10 % EN 1985

	Référence	Dépenses courantes - 60 %	Salaire moyen (public) - 45 %	Impôts indirects + 6 points	Taux de croissance des droits sur les importations + 45 %	Prix à l'importation - 20 %
PIB	81.1	79.9	79.7	77.2	79.0	90.3
Consommation des ménages	53.0	51.9	47.3	46.8	50.2	65.4
Exportations	17.3	18.3	18.9	17.7	16.6	19.5
Importations	20.4	19.3	19.4	18.4	18.5	31.1
Investissement	15.6	15.9	16.9	15.2	15.0	19.8
Chômeurs	409	454	465	551	468	132
Déficit compte courant	- 8.9	- 6.3	- 6.7	- 6.4	- 6.5	- 4.3
Déficit budgétaire	- 10.5	- 7.1	- 5.0	- 5.4	- 7.4	- 8.8
Déflateur du PIB	141.2	136.0	124.2	133.8	142.2	151.3
Theil						
(a)	32.4	34.4	37.6	38.9	33.6	31.3
(b)	29.1	31.2	34.5	35.8	30.3	30.0
Pourcentage de pauvres						
(a)	36.2	37.6	41.4	46.5	37.6	28.6
(b)	41.4	45.6	51.5	54.8	45.8	32.3
Transfert en pourcentage						
(a)	7.0	7.7	9.3	10.5	8.2	4.5
(b)	8.7	9.8	12.0	14.1	10.6	4.9

Tableau 19

LES SIMULATIONS (VALEURS DES PARAMETRES)

	1981		1982		1983		1984	1985
	(a)	(c)	(a)	(c)	(a)	(c)		
Simulation 1								
Investissement public	4.28 (5.15)	4.7	4.28 (6.67)	4.8	4.28 (4.28)	4.9		
Hausse du salaire nominal	6.0% (11.0%)	8.0%	6.0% (10.0%)	8.0%	6.0% (6.0%)	8.0%		
Taux de change	1.19 (1.08)	1.11	1.19 (1.11)	1.14	1.19 (1.19)	1.19		
Simulation 2								
Investissement public	4.28 (5.15)		4.28 (6.67)		4.28 (4.28)		4.28 (5.77)	4.28 (4.83)
Hausse du salaire nominal	6.0% (11.0%)		6.0% (10.0%)		6.0% (6.0%)		4.0% (6.0%)	4.0% (6.0%)
Taux de change	1.19 (1.08)		1.19 (1.11)		1.19 (1.19)		1.26 (1.26)	1.35 (1.35)
Emploi (secteur public)	6.0 (4.9)		6.67 (5.36)		6.97 (5.83)		6.90 (5.85)	7.17 (5.88)
Salaire (secteur public)	1.8 (2.2)		1.8 (2.24)		1.9 (2.27)		2.0 (2.37)	2.1 (2.56)
Simulation 3								
Emploi (secteur public)	5.53 (4.9)		6.0 (5.36)		6.45 (5.83)		6.6 (5.85)	6.6 (5.88)
Salaire (secteur public)	1.95 (2.2)		2.0 (2.24)		2.05 (2.27)		2.1 (2.37)	2.28 (2.56)
[Investissement public, salaire nominal et taux de change cf. simulation 2]								
Simulation 4								
Investissement public					4.28 (4.28)		4.28 (5.77)	4.28 (4.83)
Hausse du salaire nominal					3.0% (6.0%)		3.0% (6.0%)	3.0% (6.0%)
Taux de change					1.22 (1.19)		1.30 (1.26)	1.40 (1.35)
Simulation 5								
Investissement public					7.0 (4.28)		7.5 (5.77)	8.0 (4.83)
Hausse du salaire nominal					6.0% (9.0%)		6.0% (9.0%)	6.0% (9.0%)
Taux de change					1.17 (1.19)		1.22 (1.26)	1.29 (1.35)

Note : Les chiffres entre parenthèses sont les valeurs de la simulation de référence.

Tableau 20

SIMULATION 1

	1981			1982			1983			
	R	S _T a	b c	R	S _T a	b c	R	S _T a	b c	
PIB	70.9	70.9	70.9	76.1	75.5	74.6	78.9	79.7	78.7	79.5
Consommation des ménages	49.4	48.7	49.0	52.5	50.3	49.9	52.6	53.1	52.6	53.3
Exportations	12.5	14.0	13.1	13.7	15.9	15.5	16.2	16.7	16.2	16.1
Importations	19.8	19.0	19.4	21.8	20.3	20.1	20.7	21.0	20.8	21.1
Investissement	14.9	13.4	14.3	16.8	14.5	14.4	15.1	15.1	15.0	15.4
Chômeurs	432	429	432	345	356	400	368	315	370	335
Déficit compte courant	- 8.0	- 6.7	- 7.4	- 10.4	- 7.4	- 7.6	- 6.6	- 5.6	- 5.9	- 6.6
Déficit budgétaire	- 9.8	- 8.5	- 9.3	- 12.0	- 9.5	- 9.6	- 9.1	- 8.2	- 8.4	- 9.0
Déflateur du PIB	117.9	120.1	117.6	129.4	126.0	127.7	134.0	133.3	135.2	135.5
Dettes publiques extérieures	15.5	17.1	16.0	22.3	21.6	21.8	32.9	27.0	27.4	29.8
Theil										
(a)	32.2	29.8	31.3	30.4	28.6	30.7	31.1	28.6	30.7	29.7
(b)	27.3	24.8	26.4	26.8	25.0	26.8	27.8	25.5	27.2	26.5
Pourcentage de pauvres										
(a)	39.0	39.0	39.0	33.1	33.2	33.1	33.3	33.3	33.3	33.3
(b)	47.4	47.4	47.4	35.4	40.9	41.3	41.0	40.6	41.0	40.7
Transfert en pourcentage										
(a)	6.8	6.7	6.8	6.2	6.5	6.8	6.5	6.2	6.4	6.2
(b)	8.3	8.3	8.3	7.3	7.8	8.4	8.0	7.2	7.8	7.4

a. Investissement public = 4.28 de 1981 à 1983, taux de change = 1.19 de 1981 à 1983, hausse salaire nominal + 6 pour cent de 1981 à 1983.

b. Seulement l'investissement public et le taux de change sont modifiés.

Tableau 21

SIMULATIONS 2 ET 3

	1981			1982			1983		
	R	S ₂	S ₃	R	S ₂	S ₃	R	S ₂	S ₃
PIB	70.9	72.9	72.0	76.1	77.9	76.7	78.9	81.8	80.9
Consommation des ménages	49.4	48.7	48.6	52.5	50.2	50.3	52.5	53.1	53.1
Exportations	12.5	14.0	14.0	13.7	15.9	15.9	16.2	16.7	16.7
Importations	19.8	19.0	19.0	21.8	20.3	20.3	20.7	21.0	21.0
Investissement	14.9	13.3	13.3	16.8	14.5	14.5	15.1	15.1	15.1
Chômeurs	432	322	369	345	231	294	368	207	256
Déficit compte courant	- 8.0	- 6.8	- 6.7	- 10.4	- 7.4	- 7.4	- 6.6	- 5.7	- 5.7
Déficit budgétaire	- 9.8	- 8.4	- 8.5	- 12.0	- 9.5	- 9.5	- 9.1	- 8.2	- 8.2
Déflateur du PIB	117.9	117.1	118.1	129.4	121.7	123.9	134.0	129.7	131.2
Dettes publiques extérieures	15.5	17.2	17.2	22.3	21.7	21.7	32.9	27.2	27.1
Theil									
(a)	32.2	26.3	27.7	30.4	25.1	26.7	31.1	25.8	27.0
(b)	27.3	22.4	23.4	26.8	22.7	23.7	27.8	23.7	24.5
Pourcentage de pauvres									
(a)	39.0	39.0	39.0	33.1	33.2	33.2	33.3	33.3	33.3
(b)	47.4	41.2	41.5	35.4	39.7	40.3	41.0	34.6	40.0
Transfert en pourcentage									
(a)	6.8	6.6	6.7	6.2	6.5	6.5	6.5	6.2	6.2
(b)	8.3	7.7	7.9	7.3	7.2	7.5	8.0	6.8	7.0

Tableau 21 suite

SIMULATIONS 2 ET 3

	R	1984 S ₂	S ₃	R	1985 S ₂	S ₃
PIB	80.5	82.8	82.3	84.0	87.6	86.5
Consommation des ménages	52.3	51.9	52.0	54.2	55.0	55.1
Exportations	16.9	18.0	18.0	18.7	19.4	19.4
Importations	19.9	19.6	19.6	20.6	20.8	20.9
Investissement	15.7	14.8	14.8	16.1	15.7	15.7
Chômeurs	417	287	312	441	253	302
Déficit compte courant	- 10.5	- 8.4	- 8.4	- 9.6	- 7.8	- 7.8
Déficit budgétaire	- 11.3	- 9.3	- 9.4	- 10.9	- 9.0	- 8.9
Déflateur du PIB	140.1	132.2	133.4	149.5	143.1	145
Dette publique extérieure	40.0	33.2	33.1	52.3	42.6	42.3
Theil						
(a)	33.4	29.1	29.6	32.8	26.6	27.8
(b)	30.1	26.8	27.0	29.4	24.5	25.2
Pourcentage de pauvres						
(a)	37.6	37.7	39.1	37.7	33.7	33.7
(b)	41.5	40.4	42.1	41.7	40.3	40.8
Transfert en pourcentage						
(a)	7.6	7.5	7.4	6.9	6.5	6.5
(b)	9.5	8.8	8.9	8.8	7.5	7.7

Tableau 22

EVOLUTION DES REVENUS REELS, SIMULATION 2
(En milliers de dirhams)

	1980		1981		1982		1983		1984		1985	
	R	S ₂	R	S ₂	R	S ₂	R	S ₂	R	S ₂	R	S ₂
Capitalistes	38.3	38.3	35.5	32.7	38.1	34.5	38.0	37.4	37.0	35.7	38.2	37.2
Moyens-grands agriculteurs	11.6	11.6	14.0	14.8	14.8	14.7	15.3	15.8	16.0	16.7	16.2	17.0
Petits agriculteurs	3.3	3.3	3.7	3.8	3.9	4.0	4.0	4.1	3.9	4.0	4.1	4.3
Salariés (industries intensives en travail)	14.9	14.9	15.2	13.8	15.1	14.0	15.3	14.1	14.7	13.6	14.8	13.2
Salariés (biens non-échangeables)	12.4	12.4	12.7	11.6	12.6	11.8	12.9	11.8	12.3	11.5	12.3	11.2
Salariés + fonctionnaires	15.8	15.8	16.6	14.3	16.0	14.1	16.2	14.4	15.4	14.0	15.7	13.6
Fonctionnaires	17.6	17.6	18.5	14.5	17.1	13.9	16.7	14.0	15.8	13.8	16.2	13.4
Ouvriers agricoles	3.0	3.0	3.4	3.5	3.5	3.7	3.7	3.8	3.6	3.7	3.8	3.9
Actifs (secteur informel urbain)	8.6	8.6	5.5	6.0	5.7	5.7	5.1	5.8	4.3	4.6	4.4	5.2
Total	10.4	10.4	9.8	9.5	10.1	9.8	10.0	10.0	9.4	9.4	9.7	9.7

Tableau 23

SIMULATION 2 BIS

	Taux de change				Salaire nominal				Salaire et emploi publics			
	1981	1982	1983	1984	1981	1982	1983	1984	1981	1982	1983	1984
PIB	70.9	75.7	78.6	80.5	71.3	77.0	79.9	81.7	72.9	78.6	81.0	82.5
Consommation des ménages	49.1	50.8	51.9	52.4	49.4	52.9	53.1	52.7	49.3	52.4	52.5	52.2
Exportations	13.5	14.9	16.4	16.8	12.7	14.2	16.7	17.6	12.5	13.7	16.2	16.9
Importations	19.3	21.0	20.6	19.9	19.9	22.0	21.0	20.1	19.8	21.8	20.7	19.9
Investissement	14.0	16.2	15.1	15.6	14.9	16.9	15.2	15.8	14.8	16.8	15.1	15.7
Chômeurs	427	347	368	409	414	297	317	359	327	218	261	320
Déficit compte courant	- 7.5	- 9.2	- 6.0	- 10.2	- 7.8	- 10.2	- 6.4	- 10.1	- 8.0	- 10.4	- 6.7	- 10.6
Déficit budgétaire	- 9.1	- 11.5	- 8.9	- 10.9	- 9.8	- 11.9	- 8.9	- 11.2	- 9.9	- 12.0	- 9.2	- 11.3
Déflateur du PIB	122.9	131.0	133.6	140.9	116.7	127.5	132.3	137.2	114.6	125.2	130.3	136.2
Dette publique extérieure	17.2	22.5	29.9	36.5	15.6	22.2	32.6	39.4	15.6	22.4	33.0	40.1
Theil												
(a)	30.3	29.9	31.4	33.2	31.1	28.3	28.9	31.1	28.8	27.0	28.2	31.1
(b)	25.4	26.4	28.1	29.8	26.3	25.0	25.9	28.1	24.9	24.5	25.8	28.6
Pourcentage de pauvres												
(a)	39.0	33.2	33.3	37.6	34.9	33.1	33.3	39.2	39.0	33.1	33.2	37.6
(b)	47.4	40.8	41.1	41.5	47.3	35.1	40.6	42.5	41.2	34.6	40.0	40.6
Transfert en pourcentage												
(a)	6.8	6.6	6.6	7.5	6.6	6.0	6.2	7.2	6.7	6.2	6.5	7.7
(b)	8.3	7.8	8.1	9.4	8.0	6.9	7.3	8.9	7.8	6.9	7.5	9.1

Note : Les valeurs entre parenthèses correspondent à l'hypothèse où l'investissement public est fixé à 6/67 mm de 1981 à 1985.

Tableau 23 (Suite)

SIMULATION 2 BIS

	Investissement public									
	1981	1982	1983	1984	1985					
PIB	70.3	(71.8)	75.0	(76.0)	79.0	(80.0)	79.8	(80.8)	83.8	(84.8)
Consommation des ménages	48.8	(50.2)	51.5	(51.9)	53.1	(53.8)	51.4	(51.9)	54.4	(55.0)
Exportations	12.8	(12.1)	14.3	(13.9)	16.0	(15.5)	17.4	(16.9)	18.7	(18.2)
Importations	19.4	(20.5)	20.8	(21.6)	20.9	(21.7)	19.4	(20.0)	20.5	(21.1)
Investissement	14.1	(16.1)	15.0	(16.9)	14.9	(16.6)	14.8	(16.4)	15.6	(17.2)
Chômeurs	456	(395)	400	(347)	369	(320)	448	(403)	444	(403)
Déficit compte courant	- 7.4	(- 8.9)	- 8.8	(- 10.3)	- 6.5	(- 8.3)	- 9.1	(- 11.1)	- 8.9	(- 11.4)
Déficit budgétaire	- 9.2	(- 11.0)	- 10.1	(- 12.3)	- 8.7	(- 10.9)	- 10.0	(- 12.5)	- 9.9	(- 12.7)
Déflateur du PIB	116.0	(120.6)	125.9	(128)	135.6	(138.2)	137.6	(139.8)	150.0	(152.0)
Dette publique extérieure	15.6	(15.6)	21.7	(23.4)	30.5	(34.0)	37.3	(43.0)	47.6	(56.2)
Theil										
(a)	32.6	(31.5)	31.1	(31.0)	30.3	(30.0)	34.1	(34.0)	32.4	(32.3)
(b)	27.7	(26.9)	26.9	(27.4)	26.7	(26.9)	30.6	(30.8)	28.8	(29.1)
Pourcentage de pauvres										
(a)	39.0	(34.9)	33.1	(33.1)	33.2	(33.2)	37.6	(37.7)	33.4	(33.4)
(b)	47.7	(41.7)	41.2	(40.8)	41.0	(40.6)	41.8	(41.4)	41.7	(41.4)
Transfert en pourcentage										
(a)	7.0	(6.6)	6.5	(6.4)	6.3	(6.2)	7.8	(7.8)	6.9	(6.8)
(b)	8.7	(7.9)	7.9	(7.6)	7.6	(7.2)	9.9	(9.6)	8.7	(8.5)

Note : Les valeurs entre parenthèses correspondent à l'hypothèse où l'investissement public est fixé à 6.67 mm de 1981 à 1985.

Tableau 24

SIMULATION 4

	1983		1984		1985	
	R	S4	R	S4	R	S4
PIB	78.9	79.1	80.5	80.3	84.0	84.6
Consommation des ménages	52.5	52.4	52.3	51.4	54.2	54.3
Exportations	16.2	16.8	16.9	18.2	18.7	19.9
Importations	20.7	20.6	19.9	19.3	20.6	20.5
Investissement	15.1	14.8	15.7	14.4	16.1	15.3
Chômeurs	368	355	417	422	441	401
Déficit compte courant	- 6.6	- 6.1	- 10.5	- 8.6	- 9.6	- 8.0
Déficit budgétaire	- 9.1	- 8.9	- 11.3	- 9.9	- 10.9	- 9.6
Déflateur du PIB	134.0	134.7	140.1	137.7	149.5	149.7
Dettes extérieures	32.9	33.8	40.0	40.5	52.3	51.0
Theil						
(a)	31.1	29.9	33.4	32.3	32.8	30.1
(b)	27.8	26.6	30.1	29.0	29.4	26.8
Pourcentage de pauvres						
(a)	33.3	33.2	37.6	37.6	37.7	33.6
(b)	41.0	40.9	41.5	41.5	41.7	41.5
Transfert en pourcentage						
(a)	6.5	6.4	7.6	7.7	6.9	6.7
(b)	8.0	7.8	9.5	9.6	8.8	8.4

Tableau 25

SIMULATION 5

	1983			1984			1985		
	R	S5	R	S5	R	S5	R	S5	
	(a)	(b)	(a)	(b)	(a)	(b)	(a)	(b)	
PIB	78.9	80.1	79.8	80.5	81.3	80.7	84.0	85.5	84.5
Consommation des ménages	52.5	53.8	53.8	52.3	52.6	52.4	54.2	55.9	55.4
Exportations	16.2	15.3	15.1	16.9	16.2	15.8	18.7	17.2	16.7
Importations	20.7	21.9	21.8	19.9	20.5	20.4	20.6	21.9	21.6
Investissement	15.1	17.1	17.1	15.7	17.4	17.3	16.1	18.7	18.6
Chômeurs	368	314	328	417	385	413	441	381	525
Déficit compte courant	- 6.6	- 8.4	- 8.6	- 10.5	- 12.1	- 12.3	- 9.6	- 13.0	- 13.4
Déficit budgétaire	- 9.1	- 11.2	- 11.2	- 11.3	- 13.3	- 13.3	- 10.9	- 14.2	- 14.3
Déflateur du PIB	134.0	137.3	138.1	140.1	139.6	141.1	149.5	151.1	153.2
Dette extérieure	32.9	32.4	32.4	40.0	41.0	41.1	52.3	54.5	54.9
Theil									
(a)	31.1	30.4	31.1	33.4	34.0	35.5	32.8	32.5	34.8
(b)	27.8	27.4	28.0	30.1	30.9	32.3	29.4	29.4	31.5
Pourcentage de pauvres									
(a)	33.3	33.3	33.3	37.6	37.6	43.7	37.7	33.4	33.4
(b)	41.0	40.5	40.6	41.5	41.2	47.5	41.7	41.2	41.6
Transfert en pourcentage									
(a)	6.5	6.2	6.3	7.6	7.5	7.8	6.9	6.6	6.9
(b)	8.0	7.3	7.4	9.5	9.3	9.6	8.8	8.1	8.7